



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RAPPORT DU JURY Session 2023

PREMIER CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT DE
PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

SECOND CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

CONCOURS EXTERNE SPÉCIAL
DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS
DES ÉCOLES EN LANGUES RÉGIONALES
DES PAYS MOSELLANS

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

SECOND CONCOURS INTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE
RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Sommaire

	Pages
1^{er} concours interne	
Epreuve d'admissibilité	3
<hr/>	
Concours externe, concours externe spécial, 3^{ème} concours et second concours interne	
Epreuves d'admissibilité	6
➤ Epreuve écrite disciplinaire de français	7
➤ Epreuve écrite disciplinaire de mathématiques	13
➤ Epreuve écrite d'application	16
➤ Epreuve écrite en langues régionales	24
Epreuves d'admission	26
I. <u>Première épreuve orale</u> : épreuve de leçon	27
II. <u>Deuxième épreuve orale</u> : épreuve d'entretien	37
III. <u>Troisième épreuve orale</u> : épreuve facultative en LVE	42
Annexes :	
Statistiques générales sessions 2021, 2022, 2023	45

1^{er} concours interne

(Un seul candidat pour la session 2023)

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ CULTURE PERSONNELLE ET PROFESSIONNELLE

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 24 décembre 1992 fixant les modalités d'organisation du premier concours interne de recrutement de professeurs des écoles.

« Une épreuve écrite permettant au candidat de mettre en évidence l'étendue et la qualité de sa culture personnelle et professionnelle dans l'ensemble du champ de la polyvalence de l'enseignant des écoles.

Au cours d'une première partie de l'épreuve, le candidat analyse et commente une documentation relative à une question d'actualité touchant à l'un des domaines entrant dans le champ de la polyvalence de l'enseignant des écoles.

Dans une seconde partie, il propose une programmation d'activités en classe permettant une exploitation pluridisciplinaire de cette question. Il indique le niveau de la scolarité primaire correspondant et développe l'une des séquences programmées.

Deux sujets seront proposés au choix des candidats.

L'épreuve est notée de 0 à 40.

(Durée de l'épreuve : quatre heures) »

1. Éléments sur le sujet : corpus de texte

Le dossier comprenait 5 documents :

Document 1 : Extrait des repères annuels de progression pour le cycle 3 - Mathématiques - eduscol.education.fr - page 2

Document 2 : Extrait d'un document didactique de Géraldine MASTROT, IREM Grenoble, avril 2019 - page 3

Document 3 : Exemple d'erreurs observées (eduscol.education.fr/ressources - 2016 - Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Novembre 2016) - page 4

Document 4 : Le glisse nombre (eduscol.education.fr/ressources - 2016 - Ministère de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche - Novembre 2016) - pages 5 et 6

Document 5 : Multiplier par 10, 100, 1000, 20, 30... et Je sais multiplier un nombre décimal par 10, 100 ou 1000 (Site internet www.pass-education.fr) - pages 7 et 8

Les candidats avaient à répondre à deux parties :

- **Première partie** : les candidats devaient proposer une analyse et un commentaire des documents. Ils devaient s'attacher à mettre en évidence les enjeux et les points marquants de l'enseignement de la multiplication – division par 10, 100, 1000 des nombres décimaux au cycle 3 en s'appuyant sur leur pratique.
- **Deuxième partie** : les candidats devaient établir une programmation d'activités dans une classe de cycle 3, permettant aux élèves d'acquérir les compétences attendues sur la multiplication – division des nombres décimaux par 10, 100, 1000. Les candidats devaient préciser la classe retenue. Les candidats devaient développer plus particulièrement une séance de classe en précisant le moment où elle se situe dans la programmation et en indiquant les compétences visées, les objectifs, le déroulement et les modalités d'évaluation.

2. Éléments sur la prestation du candidat

1^{ère} partie :

Quelques éléments attachés aux enjeux du sujet sont indiqués ainsi que des points relatifs à la culture mathématique du candidat. En revanche, les connaissances didactiques et pédagogiques ne sont que partiellement mobilisées. De plus, leur articulation avec la pratique de classe aurait mérité d'être davantage explicitée. Un nombre conséquent des éléments de réponse attendus est manquant.

Le candidat apporte une simple description des documents sans les dater ni préciser leur type (ressources didactiques, institutionnelles.). Les documents du corpus ne sont donc pas suffisamment analysés au regard des attendus de l'épreuve.

2^{ème} partie :

- Les éléments indiqués sont insuffisants et montrent des difficultés à concevoir une programmation tant dans la forme que dans les contenus.

La proposition du candidat, beaucoup trop succincte, ne correspond que partiellement à l'intitulé. Elle se limite aux calculs sans indiquer de lien avec les mesures et la proportionnalité.

- Concernant la présentation de la séance, les attendus ne sont pas présents :
Les repères de progressivité ne sont pas respectés.
Les notions d'objectif et de compétence ne sont pas maîtrisées.
La démarche pédagogique omet des éléments importants comme la production d'une trace écrite des apprentissages conduits.
Le déroulement présenté est trop succinct.
La proposition d'évaluation est effectuée mais elle n'est pas caractérisée et reste donc trop sommaire.
Des éléments de différenciation sont manquants.

D'une manière générale, la copie reflète une maîtrise de l'orthographe trop fragile.

3. Les conseils aux candidats

- Il est attendu une analyse fine et explicite des enjeux mathématiques sous-jacents au sujet et à leur enseignement comme par exemple :
 - le travail sur les mesures et les conversions
 - le respect de la numération de position et le rapport de 1 à 10 entre deux chiffres voisins dans un nombre lors des temps d'apprentissage de la multiplication – division par 10, 100 ,1000 des nombres décimaux
- Les propositions de programmation et séance doivent indiquer de manière précise et détaillée tous les éléments attendus :
 - adéquation avec les recommandations ministérielles
 - cohérence avec les repères de progressivité institutionnels
 - compétences et objectifs visés
 - place de l'élève dans la construction de ses apprentissages
 - modalités de travail proposées au regard de l'objectif visé
 - modalités de différenciation
 - critères et modalités d'évaluation...
- Une lecture plus précise et plus fine des consignes de travail engagerait des réponses plus complètes.
- Opérer une relecture générale de sa copie pour éviter les erreurs d'inattention.
- Se rapprocher d'un formateur pour clarifier les notions de séquence, séance, compétence et objectif

Concours externe, concours externe spécial, 3^{ème} concours et second concours interne

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Annexe I :

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

Les épreuves écrites prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. »

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE FRANÇAIS

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.

Elle comporte trois parties :

- une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;*
- une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;*
- une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.*

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures ; coefficient 1. »

1. Le sujet

Il s'agit de la deuxième version du nouveau concours dont les caractéristiques sont les suivantes :

- absence de didactique ;
- importance accordée aux connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques ;
- volonté de repérer des candidats faisant montre de connaissances et de capacités de raisonnement ;
- caractère national de l'épreuve et barème fixé nationalement dans ses contours.

Le sujet prenait appui sur un extrait tiré du récit autobiographique de Clara Dupont-Monod, *S'adapter* (prix Femina et prix Goncourt des lycéens en 2021) qui raconte comment la naissance d'un enfant lourdement handicapé bouleverse une famille.

Il était construit en trois parties :

- une première partie consacrée à l'étude de la langue qui permettait de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
- une deuxième partie qui interrogeait le lexique et la compréhension lexicale ;
- une troisième partie qui invitait à une réflexion à partir du texte et dont la réponse devait prendre la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.

De manière générale, le jury souligne que le temps est bien géré pour la grande majorité des candidats et que des efforts sont faits pour présenter un travail soigné.

2. Etude de la langue (6 points)

Malgré leur relative facilité, les questions de langue restent discriminantes : soit les candidats totalisent presque l'ensemble des points sur cette partie, soit ils obtiennent un score très faible ce qui révèle un manque de connaissances et une absence de maîtrise de la terminologie métalinguistique. Ces mêmes candidats montrent par ailleurs des faiblesses et des lacunes dans les autres domaines de l'épreuve.

2-1 Temps et modes

On trouve quelques copies dans lesquelles temps et mode sont confondus. La partie la moins aboutie est la partie « emploi » qui est souvent abordée de manière peu rigoureuse.

Le jury invite les candidats à répondre à ce genre de questions en faisant un tableau qui permettrait de faire apparaître clairement les éléments attendus.

2-2 Découpage des propositions

Cet exercice présentait une double facilité : d'une part, les propositions s'enchaînaient, sans phénomène d'enchâssement ; d'autre part, il n'était pas demandé d'identification des natures et des fonctions.

Alors que ces tâches étaient déjà présentes dans le sujet CRPE de 2022, beaucoup de candidats ont été mis en difficulté ; c'est surtout la justification de la manière dont les propositions étaient reliées qui a posé le plus de problèmes.

2-3 Pronoms

L'exercice d'analyse des deux pronoms (« y » et « dont ») a été discriminant. Des erreurs inquiétantes ont été repérées (« dont » identifié comme article, « y » ayant une fonction de sujet, ...).

Le jury rappelle qu'une majeure partie des connaissances grammaticales enseignées à l'école est au service de l'orthographe grammaticale. Les candidats doivent en avoir conscience pour prétendre pouvoir enseigner correctement la langue.

2-4 Réécriture

L'exercice de réécriture n'a pas été très bien réussi ; le barème binaire (1 ou 0) mis en place sur l'académie a permis de bien séparer les copies.

Il s'agit d'une compétence de base pour un futur professeur des écoles et on pouvait espérer une réussite totale. Il est notamment inacceptable de relever des erreurs de copie.

Le rappel de ce niveau d'exigence via le barème appliqué doit encourager les futurs candidats à travailler très spécifiquement cette question. Le jury relève que les candidats qui ont obtenu une note globale supérieure à 15/20 ont la plupart du temps réussi cet exercice de réécriture.

3. Lexique et compréhension lexicale (4 points)

La première question, traditionnelle, portait sur la formation des mots ; les candidats préparés ont bien réussi même si le mot « dérivation » n'a été que rarement utilisé.

La question suivante, à mi-chemin entre lexique et compréhension du texte, demandait un traitement analytique qui a posé problème ; les candidats y étaient invités par l'utilisation du verbe « commenter » dans la consigne. Il fallait donc rédiger en s'appuyant sur le texte et en détaillant la réponse pour la rendre explicite. Le jury ne peut qu'encourager les candidats à répondre aux attentes en lisant les consignes.

4. Réflexion et développement (10 points)

Le texte était très simple à lire et à comprendre. Ecrit en prose dans une langue moderne et simple, il n'était pas très long.

Il présentait cependant deux difficultés :

- percevoir l'aspect autobiographique qui n'était pas indiqué ;
- comprendre que la famille ne savait pas encore que l'enfant était handicapé lourdement (il s'agissait de l'incipit de l'ouvrage) ; les candidats qui ne l'ont pas perçu ont appuyé leur analyse sur un lourd contresens.

Si l'auteure évoque le handicap au début c'est dans une sorte d'anticipation, justifiée par le fait que l'ouvrage est autobiographique. Le comprendre relevait d'une compréhension fine à la portée de bons lecteurs.

Le traitement de la question posée, autour des relations à la norme, se singularisait par le fait que le texte ne traitait ce point qu'à certains moments. Ainsi, de nombreux candidats ont peu cité et utilisé le texte, ce qui ne répond pas à la consigne puisqu'il s'agit de s'interroger « à la lumière du texte ». Quelques copies n'ont d'ailleurs jamais mentionné le texte, même pas dans l'introduction ; là encore, c'est un contresens par rapport au principe de l'exercice. On ne peut qu'encourager les futurs candidats à lire le descriptif du concours et le rapport du jury.

Au sujet de la forme, un tiers des copies ne répond pas aux attentes à savoir :

- Une introduction faisant apparaître le thème, l'idée générale du texte, la problématique et le plan. Il est à noter que la mise en relation de l'annonce du thème avec le texte-support doit être explicite ;
- Un développement en plusieurs paragraphes dans lequel le guidage du lecteur est assuré par des connecteurs (logiques et organisationnels) et qui donne à voir la progression de la réflexion ;
- Une conclusion qui répond à la problématique posée dans l'introduction.

Les références trouvées dans les copies ont été très diverses ; les candidats puisent des éléments dans la vie courante, dans les domaines économique ou politique mais ne témoignent que trop rarement d'une culture littéraire. On note notamment l'absence de références à la littérature de jeunesse, ce qui constitue un attendu légitime dans ce type d'épreuve.

Par ailleurs, lorsqu'un ouvrage de littérature est convoqué, le jury apprécie de trouver des éléments démontrant qu'il est réellement connu ; se contenter de donner le titre d'un ouvrage sans expliciter pourquoi il est convoqué est insuffisant.

Quelques candidats se sont distingués ici avec une définition de la norme du point de vue mathématique, philosophique, artistique, juridique ou encore sociologique en illustrant leurs propos de références spécialisées : c'est aussi ce qui fait la différence entre une bonne et une moins bonne analyse.

Beaucoup de candidats ont construit un plan en deux parties. Ils ont défini dans un premier temps le thème (ici la norme) puis dans un deuxième temps ont cherché à répondre plus précisément à la question posée (les relations que les hommes entretiennent avec la norme). Ce type de plan, régulièrement choisi chaque année par bon nombre de candidats, permet en général de faire une bonne analyse mais le jury rappelle que, au final, le choix du plan influe peu sur la réussite. Ce sont la compréhension du texte, la qualité de la langue et le choix des références illustratives qui déterminent la réussite. Des tournures de phrases incorrectes, des maladresses dans l'expression, une orthographe non maîtrisée sont autant d'éléments qui nuisent au propos et donc font diminuer la note.

5. Maîtrise de la langue

Pour l'orthographe lexicale et grammaticale, les correcteurs avaient la possibilité de retirer un maximum de 3 points sur l'ensemble de la copie (0,125 point par erreur du type accord sujet-verbe, accord dans le GN, lexique courant). Ils pouvaient par ailleurs enlever jusqu'à 1 point pour une copie difficile à lire (graphie, présentation).

De manière générale, le jury rapporte une défaillance des candidats en orthographe. Sur l'ensemble des copies, en moyenne, c'est un point qui a été retiré (soit 8 erreurs) mais un nombre significatif de candidats a perdu les 3 points. Le jury a comptabilisé jusqu'à 73 erreurs dans une copie.

Ajoutons que les candidats ayant perdu les 3 points d'orthographe ont aussi souvent perdu le point de réécriture dans la partie 1 ; leur mauvaise maîtrise de l'orthographe leur fait perdre ainsi 4 points sur 20.

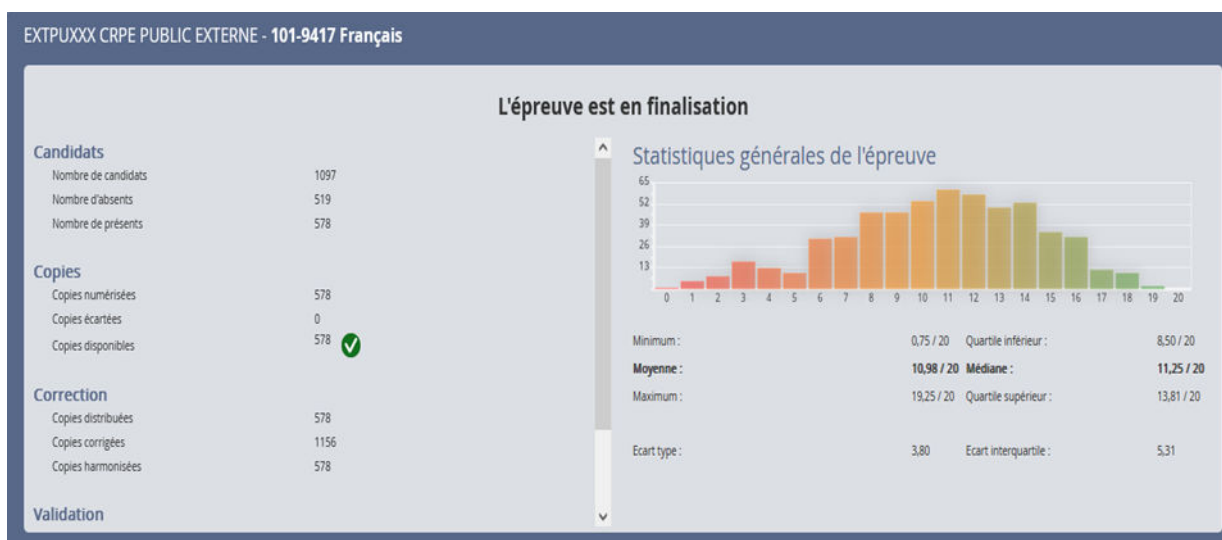
Par ailleurs, dans de nombreuses copies, la syntaxe est également défaillante. Dans la partie III, beaucoup de candidats utilisent, à tort, des procédures d'emphase et des tournures relevant du langage oral pour interpeler le lecteur (« je m'explique autrement », « c'est ce que je vais aborder maintenant », « revenons-en à mon sujet d'actualité », « et j'en passe »). Le jury rappelle que cela ne correspond absolument pas à l'esprit de l'épreuve. De la même façon, les candidats doivent avoir conscience du niveau de langage attendu dans un tel exercice et s'interdire d'utiliser des expressions comme :

- « Tout le monde souhaite **le même haut, le même bas** » en évoquant la norme vestimentaire,
- « Le terme de norme peut qualifier **un nombre gigantesque** d'attributs »,
- Il faut « **rentrer dans le moule** »,
- « **Les quatre membres en pleine santé** ».

6. Les résultats

Moyenne public externe = 10,98/20

Médiane = 11,25/20



Moyenne privé externe = 9,88/20

Médiane = 9,75/20

Moyenne public 3ème concours = 10,09/20

Médiane = 10,50/20

Moyenne CRPE public 2nd concours interne = 9,66/20

Médiane = 9,50/20

Moyenne privé 2nd concours interne = 10,29/20

Médiane = 10,25/20

L'intérêt d'une épreuve disciplinaire de français est réel puisqu'une forte disparité dans les productions a été constatée. La nature de l'épreuve permet de repérer les candidats qui témoignent de connaissances disciplinaires et qui font globalement bon usage de l'écrit rédactionnel.

7. Les conseils aux candidats

- Soigner le geste graphique et la présentation de la copie. Un professeur des écoles doit être en mesure de proposer une écriture manuscrite adaptée à ses futures missions.
- Avoir une orthographe maîtrisée car les erreurs sont systématiquement sanctionnées ; il n'est en effet pas acceptable pour un professeur des écoles d'avoir des lacunes sur les connaissances de base en orthographe. Il faut toujours se garder quelques minutes en fin d'épreuve pour relire la copie.

- Savoir présenter clairement son propos. Eviter de rédiger des paragraphes confus dans lesquels les correcteurs doivent rechercher les éléments de réponse, éléments qui sont quelquefois noyés parmi d'autres non demandés. L'utilisation de tableaux pour les consignes qui s'y prêtent facilite la lecture et concourt à la clarté des propos.
- Pour la partie 3 : construire un texte équilibré à partir d'un plan qui doit apparaître clairement. L'introduction doit rappeler l'idée directrice du texte support. Le guidage du lecteur doit être assuré par le candidat qui aura recours à des connecteurs logiques et qui organisera son écrit en paragraphes. La conclusion doit être en adéquation avec le développement et en faire une brève synthèse.
- Afin de se préparer à la première partie de l'épreuve de français, relire une grammaire, s'entraîner en faisant des exercices pour vérifier ses connaissances linguistiques, manipuler le métalangage grammatical et savoir l'utiliser à propos. Le jury rappelle que la terminologie qui fait référence est celle du guide La grammaire du français - Terminologie grammaticale paru en juin 2021 (cf Eduscol)
- S'entraîner à l'exercice de la réécriture
- Enrichir sa culture générale et littéraire pendant toute la période de préparation du concours. Il convient notamment de s'intéresser aux thématiques traitées dans la sous-partie « Culture littéraire et artistique » du programme du cycle 4, de lire des ouvrages (littérature de jeunesse, littérature générale), de s'enrichir enfin de connaissances culturelles plus larges (connaissances cinématographiques, connaissances picturales, connaissances issues de la vie courante, connaissances sociologiques, ...).
- Eviter de faire référence à une œuvre littéraire sans réel rapport avec le sujet et ne pas se contenter d'en donner le titre. Varier les références en allant puiser dans différents domaines.
- Faire montre d'un esprit analytique et synthétique.

ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE DE MATHÉMATIQUES

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

*L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.
Durée : trois heures ; coefficient 1. »*

Préambule

Pour la seconde année, le sujet ne compte plus que des exercices disciplinaires. Les questions de didactique ont été repoussées au moment de l'épreuve orale pour les admissibles.

Comme les années dernières, la qualité de la maîtrise de la langue par les candidats a questionné le jury. Le choix a été fait de sanctionner jusqu'à un point de malus une maîtrise trop approximative, on note des progrès perceptibles par rapport à l'année dernière.

Comme on pouvait s'y attendre, la faiblesse des connaissances mathématiques des candidats a été révélée par ce type de sujet, plus disciplinaire, clairement de niveau fin de cycle 4. Toutefois, la moyenne et la médiane des notes sont environ 2 points au-dessus de celles de l'année dernière, sans qu'il soit possible d'attribuer cela à une relative facilité du sujet ou à une meilleure préparation des candidats.

Malgré le changement de formule engagé depuis l'an dernier, les thématiques des exercices restent très stables par rapport aux années précédentes : calculs de probabilités, de pourcentages, de vitesses, d'aires, utilisation du théorème de Pythagore, utilisation des logiciels Scratch et Excel, travail sur les nombres (arrondi, valeur approchée).

Exercice 1

Géométrie – calcul de longueur et de durée

La réciproque du théorème de Pythagore a été plutôt bien identifiée.

Pour les calculs, de nombreux candidats traitent les deux termes de l'égalité en parallèle puis constatent l'égalité et concluent. Cela ne correspond pas à la démarche attendue : on calcule d'abord un terme, on développe le second et on constate enfin leur égalité.

La troisième question faisait appel à la proportionnalité pour le calcul de la durée. Plusieurs méthodes de calcul étaient possibles et toutes les façons correctes ont été valorisées. Attention toutefois à l'erreur dans la conversion des unités de mesure de temps, par exemple en écrivant que 2,57 heures équivalent à 2 heures et 57 minutes.

Exercice 2

Mises en équation – calcul de fractions

La première question a été traitée de façon assez satisfaisante. La deuxième question s'est révélée difficile pour la majorité des candidats, y compris les plus performants. En effet, rares sont ceux qui ont réussi à transcrire les énoncés en équations.

Exercice 3

Utilisation de Scratch

La question 2 a été très problématique, ce qui montre un manque global de compréhension de l'algorithme proposé. Peu de candidats ont proposé le bon tracé.

On note une méconnaissance de ce programme informatique par un certain nombre de candidat, notamment dans la question 3.

Exercice 4

Partie A : tracé – grandeurs et mesures

Problème concret, plutôt bien traité par les bons candidats et les candidats moyens.

Le tracé du plan à l'échelle est assez bien réussi, le demi disque est représenté bien qu'il puisse paraître petit et difficile à construire au compas.

La présence des unités dans les calculs doit être cohérente. Si un calcul est commencé avec des unités, il faut poursuivre ainsi, sinon faire le calcul sans unité et faire une phrase de conclusion précisant la réponse numérique et l'unité associée.

Quelques erreurs et confusions entre unités de longueur et unités d'aire.

Certains candidats font mal la distinction entre valeur exacte et valeur approchée.

Partie B : pourcentages – grandeurs et mesures

La question 1 de la partie B n'est que très rarement traitée (difficultés avec les problèmes faisant intervenir des pourcentages).

De plus, une interprétation de l'énoncé pouvait conduire les candidats à se lancer sur une fausse piste (55% de la masse totale). Toutefois, si à la question suivante, les calculs qui utilisaient cette valeur erronée étaient corrects, les points étaient attribués afin de ne pas pénaliser deux fois les candidats.

Exercice 5

Grandeurs et mesures – formule Excel

Dans cet exercice, l'usage de la feuille de calcul constitue la principale difficulté rencontrée par les candidats. Souvent, il y a eu oubli du signe = dans la formule à valider et/ou aucune formule proposée. Puis, très peu de candidats ont été en mesure de fournir une interprétation claire de la formule Excel utilisée dans le contexte de l'exercice. Ils n'ont pas réussi à expliquer de manière convaincante ce que la formule permettait de calculer ou comment elle était liée aux données fournies dans l'exercice

Question 4 : cette question dont l'intitulé renvoie à une intention pluridisciplinaire louable demandait une analyse des résultats présentés dans le tableau. C'est elle qui a particulièrement permis de percevoir la qualité des argumentations des candidats et la qualité de leur expression écrite.

Exercice 6

Calcul de probabilités

Il fallait remplir les 9 cases d'un tableau qui donnait une répartition d'un effectif. Les formules de probabilité étaient ensuite élémentaires, lecture par ligne ou par colonne.

La question 4 plus complexe a été souvent échouée ou non traitée (donnée en pourcentage du tout). Il reste encore quelques erreurs d'écriture qui manquent de rigueur et prouvent la confusion qu'entretiennent les candidats entre pourcentages et probabilités.

ÉPREUVE ÉCRITE D'APPLICATION

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.

Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :

- sciences et technologie ;*
- histoire, géographie, enseignement moral et civique ;*
- arts.*

Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Durée : trois heures ; coefficient 1.

Sciences et technologie :

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Histoire, géographie, enseignement moral et civique :

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat ;

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Arts :

Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.

L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. »

Pour cette deuxième année de la réforme du CRPE, les candidats se répartissent de la manière suivante :

	Sciences et technologie	Histoire - Géographie / EMC	Arts	Total
CRPE externe public	203	286	86	575
CRPE externe privé	6	12	5	23
CRPE 3 ^{ème} concours	44	57	18	119
CRPE externe LR	0	0	0	0
CRPE 2 nd interne public	17	19	4	40
CRPE 2 nd interne privé	3	3	0	6
Total	273	377	113	763

La note moyenne de cette épreuve écrite d'application pour cette session 2023 est de 11,33/20 :

- 11,98 pour le domaine sciences et technologie ;
- 10,75 pour le domaine histoire, géographie et EMC ;
- 11,70 pour les arts.

46 candidats, soit 6,03 %, n'ayant pas eu une note supérieure à 05/20 sont éliminés.

1. Épreuve écrite d'application en sciences et technologie

- **Le sujet :**

Le sujet porte sur le thème « la chasse aux moustiques ». Il est constitué de trois parties indépendantes.

- La première, notée sur 7 points, porte sur l'identification des moustiques, les représentations des élèves de la grande section au CM2 du moustique tigre après observation et les différentes étapes de la vie d'un moustique tigre.
- La deuxième partie, sur 4 points, aborde la transmission de maladies dues aux moustiques tigres et le lien avec le réchauffement climatique.
- La dernière partie, sur 9 points, se compose de trois sous-parties : la première aborde les notions de masse, masse volumique et densité. La deuxième sous-partie traite les notions de fonctions et de solutions techniques d'une lampe anti-moustique. La dernière sous-partie porte sur l'analyse d'un algorithme et sur une modélisation d'une transformation chimique.

Le sujet comporte 24 questions dont 10 de nature didactique ou pédagogique, repérées par un astérisque : Q2*, Q4*, Q5*, Q6*, Q8*, Q10*, Q11*, Q13*, Q18* et Q20*.

La partie 1 est la partie la moins réussie par les candidats, avec un taux de réussite avoisinant 58%. La question Q2*, portant sur l'identification de moustiques en s'aidant de documents, est la mieux réussie dans cette partie (taux de réussite de 88%). La question la moins réussie dans cette partie (taux de réussite de 39 %) est la question Q4*. Celle-ci invite les candidats à proposer une activité visant à faire évoluer des représentations initiales d'élèves. Il est attendu une activité de type recherche documentaire ou expérimentale éthiquement correcte orientée par un questionnement préalable de l'enseignant. L'activité doit être située dans une démarche d'investigation (question, hypothèses, investigation, conclusion/trace écrite).

La partie 2 est la mieux réussie par les candidats, avec un taux de réussite de l'ordre de 67%. Les questions Q9 (présentation des caractéristiques de la dengue d'après une fiche maladie publiée par l'Institut Pasteur en 2021) et Q11* (explication d'une affirmation d'un élève de CM2 à partir de la lecture de cartes illustrant le taux d'incidence du Covid-19 et le pourcentage de communes

colonisées par le moustique tigre par département à la date du 11/09/2021) sont les mieux réussies dans cette partie.

La partie 3 du sujet est réussie à 60%. La question Q17, qui aborde les notions de fonctions et solutions techniques d'un objet technique, est la question la mieux réussie du sujet (taux de réussite avoisinant 93%). Cependant, les questions Q18* (proposition d'une séquence pédagogique respectant la démarche technologique) et Q20* (identification d'une commande manquante dans un algorithme et proposition de remédiation) sont les moins réussies dans cette partie 3, mais aussi dans tout le sujet.

• **Résultats :**

Concours	Présents	Moyenne /20	Médiane /20	Pourcentages			
				Notes < 10	Dont ≤ 5	Notes ≥ 10	Dont > 15
Externe public	203	12,13	12,25	26,11 %	1,97 %	73,89 %	13,79 %
3 ^{ème} concours public	44	12,52	12,88	22,73 %	0 %	77,27 %	20,45 %
Second concours interne public	17	9,68	10,25	47,06 %	17,65 %	52,94 %	0 %
Externe privé	6	10,58	10,75	16,67 %	0 %	83,33 %	0 %
Second concours interne privé	3	10,58	-	33,33 %	0 %	66,67 %	0 %
Ensemble des candidats	273	11,98	-	26,74 %	2,56 %	73,26 %	13,55 %

Les notes varient entre 0,75 et 19,50.

7 candidats ont été éliminés : 4 au CRPE public externe et 3 au second concours interne public.

• **Appréciations du jury concernant les prestations des candidats éliminés :**

- Beaucoup de questions ne sont pas traitées, notamment dans la partie 3. Les quelques réponses données sont, pour la plupart, incorrectes, approximatives, ou incompréhensibles.
- Les questions de nature didactique sont, pour la plupart, non traitées. Les réponses aux questions didactiques traitées sont éloignées des attendus.
- Les activités pédagogiques proposées ne font pas sens voire sont éthiquement inacceptables.
- Manque de connaissances scientifiques et présence de beaucoup de fautes d'orthographe.
- La plupart des connaissances scientifiques ne sont pas maîtrisées. Plusieurs questions restent sans réponse et notamment les questions d'ordre didactique et pédagogique (conception ou mise en œuvre d'activités, l'élaboration de traces écrites...). Les réponses proposées sont souvent superficielles ou ne répondent pas à la question posée.

• **Prestation des candidats et conseils :**

Le jury constate trois profils de candidats : des candidats bien préparés ayant de solides connaissances scientifiques et une connaissance approfondie des programmes et de la démarche d'investigation. À l'opposé, des candidats très peu préparés, qui ne maîtrisent pas les fondements scientifiques, ni même l'esprit de l'enseignement des sciences à l'école primaire, pas plus que les programmes. Entre les deux, des candidats assez moyens, avec des connaissances limitées et des représentations assez vagues des objectifs d'enseignement de l'école primaire.

Les meilleurs candidats maîtrisent les fondements scientifiques du sujet, analysent convenablement les situations proposées, montrent une capacité à proposer des activités adaptées au niveau des élèves et font preuve de bon sens. Leurs réponses sont lisibles, cohérentes et bien structurées.

Les candidats fragiles montrent une connaissance superficielle des programmes et une difficulté à expliciter les concepts scientifiques énoncés dans le sujet. Certains ne se donnent pas la peine de chercher à répondre aux questions d'ordre didactique et pédagogique. D'autres proposent des réponses assez succinctes. La démarche scientifique en général n'est pas maîtrisée. Les activités de classe proposées, quand elles répondent à la consigne, ne sont pas structurées et la contextualisation est peu présente.

Enfin, certaines copies font état de connaissances orthographiques et grammaticales très insuffisantes.

2. Épreuve écrite d'application en histoire – géographie – EMC

Les deux composantes retenues cette année sont la géographie et l'histoire.

Composante Géographie :

Le sujet porte sur « Se déplacer au quotidien en France », point au programme de cycle 3.

L'ensemble de la composante est noté sur 13 points.

- La première partie porte sur la préparation d'une séquence portant sur le sous-thème de géographie de CM2 « Se déplacer au quotidien en France ». Il est demandé aux candidats d'indiquer :
 - ✓ les principales notions à construire ;
 - ✓ la ou les principales compétences autour desquelles organiser le travail des élèves ;
 - ✓ le nombre et le titre des séances.
- La seconde partie porte sur l'une des séances de cette séquence. Il est demandé aux candidats :
 - ✓ de préciser ce qu'ils souhaitent que les élèves apprennent ;
 - ✓ de choisir un ou deux documents du dossier documentaire et de présenter son ou leur exploitation pédagogique.

Composante Histoire :

Le sujet porte sur le thème 2 du programme de la classe de CM2 « L'âge industriel en France ».

L'ensemble est noté sur 7 points.

Il est demandé aux candidats de préparer une des séances du sujet d'étude « le travail à la mine, à l'atelier, à l'usine, au grand magasin » et de :

- ✓ choisir un ou deux documents (ou extrait(s) de document) du dossier et de justifier son choix ;
- ✓ détailler l'exploitation pédagogique qui en sera faite.

Globalement, pour les deux composantes, peu de connaissances étaient à mobiliser. Les sujets pouvaient en grande partie être traités à l'aide des documents.

Les grandes perspectives de la géographie et de son enseignement sont présentes. Mais de grandes généralités sur « l'habiter » ou se « déplacer » ne permettent pas de répondre précisément aux questions.

Les notions à construire ont parfois été énumérées ou exposées trop sommairement. Les compétences autour desquelles organiser le travail des élèves n'ont pas toujours été clairement présentées. On note souvent une confusion entre notions et compétences ; mais aussi entre objectifs d'apprentissage et compétences visées.

Les justifications des choix des documents à didactiser n'étaient pas toujours explicites et sont restées souvent limitées à une présentation sommaire du contenu voire à une paraphrase. Quelquefois, les candidats se limitent à la rédaction d'un exposé en omettant les réponses précises aux questions posées. Trop peu de références aux expériences ou pratiques des élèves sont mises en avant pour étayer les notions liées aux transports quotidiens.

Pour l'histoire, comme pour la géographie, certains candidats font état de réelles connaissances. Cependant un propos général sur l'âge industriel ne permet pas de répondre à la question posée concernant le choix des documents et leur justification. Le sujet n'apparaît pas toujours comme ayant été correctement lu, ce qui amène les candidats à omettre des éléments essentiels ou à proposer trop de documents. La nature des documents est souvent mal interprétée. Les propositions pédagogiques les mieux réussies témoignent de connaissances des programmes et des notions plutôt satisfaisantes. L'exploitation pédagogique est généralement plutôt simpliste et montre souvent des propositions stéréotypées (questions posées sur le document, réponses données collectivement, trace écrite présentée par l'enseignant...).

- **Appréciations concernant les prestations des candidats éliminés :**

- Connaissances didactiques et pédagogiques extrêmement faibles ou ne correspondant pas aux attendus ;
- Séquence proposée « hors sujet » ;
- Partie « histoire » non traitée ;
- Choix des documents pas justifiés, exploitation des documents que partiellement liée à des objectifs précis de connaissances ou de compétences en histoire ;
- Sujet mal compris et attendus pédagogiques absents ;
- Séquence axée sur l'EDD ;
- Faiblesse de la maîtrise de la langue ;
- Rôle du maître essentiellement transmissif. L'exploitation pédagogique des documents n'amènent pas les élèves à réfléchir ;
- Démarche d'apprentissage proposée qui ne permet pas la mise en œuvre du programme.

- **Conseils aux candidats :**

Il est important de veiller à :

- lire les sujets et prendre en compte le corpus documentaire.
- lire attentivement les questions. Dans le cas de consignes longues, les décomposer et répondre point par point, de manière claire et lisible.
- ne pas rédiger un exposé général sur le sujet mais répondre aux questions de manière précise et structurée.
- traiter les deux composantes.
- compléter les connaissances didactiques en histoire et en géographie.
- porter un intérêt particulier à la qualité de l'écrit et de l'écriture.
- s'appuyer sur le corpus documentaire pour répondre aux questions, ne pas hésiter à enrichir son propos avec des références complémentaires.
- proposer une exploitation des documents qui aille au-delà de la paraphrase.
- proposer des séances permettant de rendre les élèves actifs et réflexifs.
- penser l'évaluation, la trace écrite et les éléments de différenciation dans une séance.

- **Résultats :**

Concours	Présents	Moyenne /20	Médiane /20	Pourcentages			
				Notes < 10	Dont ≤ 5	Notes ≥ 10	Dont > 15
Externe public	286	10.75	10.5	43,71 %	7,34 %	56,29 %	10,84 %
3 ^{ème} concours public	57	10.5	10.5	42,11 %	12,28 %	57,89 %	12,28 %
Second concours interne public	19	10.75	10	47,37 %	0 %	52,63 %	10,53 %
Externe privé	12	11.75	12.25	33,33 %	0 %	66,67 %	8,33 %
Second concours interne privé	3	11.25	-	33,33 %	0 %	66,67 %	0 %
Ensemble des candidats	377	10,75	-	43,24 %	4,43 %	56,76 %	10,88 %

3. Épreuve écrite d'application en arts

- **Le sujet :**

- une analyse critique d'une fiche de préparation pour la composante en arts plastiques. La séance proposée portait sur un point de programme du cycle 2, précisé dans le libellé du sujet « la représentation du monde », utiliser le dessin dans toute sa diversité comme moyen d'expression.

Le sujet concerne une des trois grandes questions proches des élèves, visant à investir progressivement l'art. Les trois documents sont très complémentaires et permettent au candidat de faire aisément le lien entre la séance et les programmes.

- une analyse critique d'un support de séance pour la composante histoire des arts au cycle 3, à partir de l'œuvre de Maurice Béjart, Boléro, sur une musique de Maurice Ravel. Un temps est nécessaire avant de se lancer dans la rédaction pour bien s'approprier le sujet.

Dans de nombreux cas, la relative ressemblance des deux parties de l'épreuve – deux analyses critiques – n'a pas permis de distinguer clairement les connaissances dans l'un ou l'autre domaine.

- **La prestation des candidats :**

Première partie : Arts plastiques

Le jury a apprécié les copies qui proposaient :

- un discours structuré et organisé (introduction, développement et conclusion) ;
- la capacité à présenter le sujet en le contextualisant avec les entrées du programme ciblées ;
- l'explicitation du choix de la séance en lien avec les programmes, la restitution de l'objectif principal et des enjeux de l'éducation artistique à l'école ;
- la place de la séance au sein d'une progressivité, prolongements... ;

- la capacité à interroger les modalités d'enseignement (démarche, identification des différentes phases) ;
- l'importance de la place de la pratique ;
- l'analyse d'une mise en œuvre opérationnelle réaliste ;
- la prise en compte de l'approche sensible des œuvres, au-delà de la simple évocation de l'émotion, associée à la verbalisation argumentée de l'interprétation ;
- la place des arts dans le parcours de l'élève ;
- des propositions concrètes et pertinentes d'ajustement, de pistes d'amélioration et de prolongements ;
- la lecture et le questionnement des quatre œuvres proposées ;
- la connaissance globale des spécificités d'une fiche de préparation en arts plastiques.

Le jury regrette que la pratique du dessin ne soit pas concrètement questionnée (Qu'apprennent effectivement les élèves ?)

Deuxième partie : Histoire des arts

Le jury a apprécié :

- l'appropriation des termes du sujet ;
- la référence aux supports proposés (les documents 2 et 3 sont très peu commentés ou pris comme points d'appui pour argumenter le discours) ;
- la mise en contexte de la séance (démarche, place au sein d'une progressivité, prolongements...) ;
- la capacité à interroger les démarches d'acquisition de compétences à partir d'une approche analytique (mobilisation ou recherche de connaissances) et d'une approche sensible (questionnement des émotions) ;
- l'analyse de la mise en œuvre de l'activité induite par le support ;
- l'évocation des caractéristiques communes entre l'œuvre et la chorégraphie (comme l'ostinato, la répétition, l'alternance, le crescendo...) ;
- l'apport d'autres références artistiques pour élargir le sujet qui montre une curiosité et une sensibilité relatives aux enseignements artistiques ;
- un écrit structuré ;
- le lien entre les finalités et enjeux de l'histoire des arts et le support de séance proposé ;
- l'approche pluridisciplinaire dans le cadre de l'Histoire ;
- la référence au PEAC, qui ancre la réflexion sur l'enseignement de l'histoire des arts dans le cadre institutionnel ;
- l'ouverture vers d'autres modalités d'accès aux œuvres/lieux d'art et de culture ;
- le lien avec des pratiques ;
- l'articulation entre l'analyse de la forme de l'objet artistique et l'effet produit/ressenti, pour dépasser la simple évocation de l'émotion.

Qualité écrite de la production du candidat : orthographe, syntaxe, présentation générale

- Les copies sont de bonne qualité dans l'ensemble. Certaines copies sont presque illisibles en ce qui concerne l'écriture et comportent de nombreuses fautes d'orthographe.
- Une attention particulière est portée par le jury sur l'orthographe et la syntaxe.
- Les candidats en difficulté rédactionnelle et orthographique, se révèlent être également en difficulté sur le plan cognitif.
- 1 candidat sur 2 seulement structure son écrit : introduction-déroulement-conclusion. Beaucoup entrent directement dans l'analyse de la séance ou du support de séance.

- **Conseils aux candidats :**

Il est important de veiller à :

- être attentif à la qualité globale de la composition : compréhension des enjeux disciplinaires, pertinence de la proposition, qualité de la rédaction, éviter les hors sujet ;
- organiser et structurer son propos : le jury apprécie un discours clair, synthétique et argumenté qui va à l'essentiel (importance de prévoir un plan) ;
- gérer son temps pour proposer des réponses équivalentes dans les deux parties ;
- ne pas rester dans une approche parfois un peu trop descriptive ;
- travailler la méthodologie : prendre appui sur la richesse de tous les documents mis à disposition, s'y référer en faisant le lien avec le sujet ;
- être précis par rapport au vocabulaire employé (la notion de « dessin » n'est pas maîtrisée, ni la « représentation ») ;
- connaître les enjeux d'une analyse critique : points positifs, points à améliorer, remédiation ;
- ne pas rester que sur l'approche sensible mais évoquer également les connaissances ;
- faire le lien avec les programmes et les compétences visées ;
- exploiter davantage la culture artistique des candidats : faire preuve d'une culture artistique en développant l'analyse des œuvres du corpus, en citant d'autres œuvres, artistes... est assurément une plus-value ;
- exposer ses connaissances institutionnelles autour de l'éducation artistique : PEAC, socle, les différents domaines artistiques ;
- faire du lien avec le parcours de l'élève (EAC, PEAC...) ;
- prendre en compte de la diversité des élèves (obstacles, étayages, différenciation...) ;
- questionner la place de l'évaluation ;
- proposer des prolongements ou des ouvertures à d'autres domaines pertinents.

- **Résultats :**

Concours	Présents	Moyenne	Médiane	Notes ≤ 5	Notes min	Notes max
Externe public	86	11,83	12,25	8	0,25	19,5
Second concours interne public	4	6,50	6,63	1	3,75	9
3 ^{ème} concours public	18	11,83	12,63	1	3,75	16,25
Externe privé	5	13,10	15,75	1	4,5	18,5
Second concours interne privé	0	-	-	-	-	-
LR	0	-	-	-	-	-
Ensemble des candidats	113	11,70	11,82	11	0,25	19,5

EPREUVE ÉCRITE EN LANGUES RÉGIONALES

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve comporte trois parties.

- une partie consistant en un commentaire dans l'une des langues régionales prévues au 2° de l'article 9 du présent arrêté d'un texte en langue régionale.*
- une traduction d'un texte bref en langue régionale, accompagnée de la réponse à des questions de grammaire.*
- le commentaire d'un document pédagogique (document pour l'enseignant, document pour l'élève, production d'élèves, etc.).*

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Durée : trois heures.

Coefficient 1. »

1. La prestation des candidats

Aucun candidat ne s'est présenté à l'épreuve écrite en langue et culture régionale cette année.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Annexe I :

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires. »

PREMIÈRE ÉPREUVE ORALE : ÉPREUVE DE LEÇON

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.

Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...

Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Durée de préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (français : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie ; mathématiques : trente minutes, l'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie).

Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Le dossier n'est pas évalué en tant que tel.

Le candidat apporte tout le matériel nécessaire à sa prestation. La responsabilité de l'utilisation et de la bonne marche du matériel apporté par le candidat lui incombe. Il n'est fourni par les organisateurs du concours que l'accès à un branchement électrique usuel. »

1. Le sujet

Le sujet précise le niveau ou les niveaux de classes visés et indique la période de l'année à laquelle se situe la séance à construire. Par exemple, il peut s'agir d'une classe CP en période 1 ou d'un cours double CM1-CM2 en période 3.

Le sujet précise la séquence dans laquelle se situe la séance que doit présenter le candidat, ainsi que le positionnement de la séance dans cette séquence. Par exemple, il peut s'agir de la séance d'introduction d'une nouvelle notion, ou d'une séance de remédiation à la suite d'une évaluation intermédiaire (dans ce cas des productions d'élèves pourront être fournies), ou encore d'une séance située en fin de séquence en amont d'une évaluation.

Le sujet est explicitement articulé au programme.

Les extraits de manuels proposés dans le sujet sont des points d'appui éventuels à la conception de la séance. Leur utilisation ne revêt donc pas de caractère obligatoire.

- En français, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire et sur l'une des différentes composantes qui structurent l'enseignement de la langue à l'école maternelle et du français aux cycles 2 et 3.

Par exemple : construire une séance sur le lexique de la peur en grande section ; enseigner une correspondance grapho-phonologique au CP : le son -ou- ; entraîner au geste graphique au CE1 : les majuscules ; construire une séance de compréhension sur support oral au CM1 ; faire une lecture oralisée.

- En mathématiques, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire.

Par exemple, quantifier des collections jusqu'à six au moins, les composer et les décomposer par manipulations effectives puis mentales en moyenne section (dire combien il faut ajouter ou enlever pour obtenir des quantités ne dépassant pas cinq) ; enseigner les tables de multiplication de 6 à 9 au CE2 ; enseigner la résolution de problèmes en deux étapes au CM1.

2. Ce qui est attendu des candidats

Tout au long de l'épreuve, la posture du candidat doit être celle qu'on peut attendre d'un futur enseignant en termes de communication et d'interaction avec l'auditoire. Une attention particulière est accordée à la qualité de l'expression, l'organisation et la clarté des propos, à la maîtrise de la langue française et du langage mathématique. L'expression orale doit être de qualité tant dans le choix du niveau de langue adopté que dans la formulation de phrases complètes respectant les règles élémentaires de syntaxe et de grammaire. L'interaction avec le jury concerne aussi bien l'écoute, la bonne compréhension du questionnement et des aides apportées que la réactivité du candidat.

Critères d'évaluation

Au cours de l'épreuve, le jury est attentif aux critères suivants :

- maîtrise des compétences didactiques et pédagogiques,
- organisation et clarté de l'exposé, plan, avec équilibre des parties,
- pertinence de la séance proposée,
- capacité à approfondir sa réflexion d'ordre didactique et pédagogique au cours de l'entretien,
- prise en compte de la diversité des élèves,
- travail en équipe avec continuité pédagogique.

Attendus

- Le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement et les enjeux de la séance.
- Le candidat expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique. Il s'agit d'un exposé et non de la simulation d'une situation de classe.
- Le candidat intègre l'activité des élèves à sa présentation de séance.
- Le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est en effet pas exigé une connaissance précise.
- Le candidat exploite le dossier. Les documents proposés dans le dossier sont des points d'appui éventuels à la conception de la séance. Leur utilisation ne revêt donc pas de caractère obligatoire. Le candidat peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il explicite, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.
- Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien.
- Posture : le candidat s'exprime de façon correcte, sans familiarité, avec un niveau de langue attendu d'un enseignant. Les attitudes qui sont dans une assurance mal dosée, ou avec des comportements non professionnels en lien avec le référentiel de l'éducation nationale, sont non acceptables. Le candidat est à l'écoute des questions, sans juger de la pertinence de celles-ci.

3. Français

3-1 L'exposé

Candidats les plus performants

Les candidats les plus performants proposent une courte présentation des enjeux de la séquence. Ils annoncent un plan de leur séance, avec une problématique, une analyse, qui prend éventuellement en compte les documents proposés, ancrés dans une séance construite. Les candidats s'inscrivent dans les programmes et ils respectent la consigne donnée dans le sujet. Les phases d'apprentissage sont explicitées, avec cohérence au niveau de l'enseignement. La présentation de la séquence doit être présentée clairement, succinctement, au niveau de chaque séance. Des prolongements peuvent être proposés par le candidat, en cohérence avec le sujet. La différenciation est proposée à bon escient et selon les besoins particuliers des élèves. La place de l'évaluation est questionnée, avec des propositions de remédiation. Des traces écrites sont pensées (cahier de leçon, affichage, etc..), en cohérence avec l'objectif de la séance. Avoir une connaissance au niveau du langage, de la place de l'oral, et de l'écrit (dès la maternelle : essai d'écriture – ensuite prévoir une progressivité pour l'encodage). Se projeter en équipe sur les compétences attendues.

Candidats les moins performants

Certains candidats sont hors sujet, sans plan, ou avec une présentation stéréotypée et/ou parcellaire, avec un temps d'exposé trop court. On note un manque de structure de l'exposé, avec de nombreuses répétitions ou un langage familier et peu élaboré. Certains exposés sont peu convaincants, ils s'appuient sur une simple description des éléments du dossier. La prestation ne permet pas de comprendre la place de la séance présentée dans la séquence. La mise en œuvre de la continuité des apprentissages n'est pas pensée avec pertinence, dans une logique de cycle, de différenciation et de parcours. L'analyse critique est approximative, ne prenant pas appui sur les enjeux didactiques et pédagogiques. Il y a un manque de préparation et de connaissance des attendus de l'épreuve. Les connaissances au niveau du développement de l'enfant sont

insuffisantes, et débouchent sur des propositions d'activités inadaptées aux capacités des élèves du cycle concerné. La phase d'institutionnalisation n'est pas suffisamment prise en compte. Un manque de projection dans le métier d'enseignant : objectifs, en lien avec les programmes, séquence/séance, avec des éléments de différenciation souvent manquants. Peu d'activités proposées de façon élargie (théâtre, poésie, lien avec les autres disciplines...) en lien avec le sujet.

3-2 L'entretien

Candidats les plus performants

Ils rebondissent sur les questionnements du jury, avec un sens du dialogue et de l'argumentation pédagogique. Ils réajustent leurs propos en fonction des questions posées.

Les réponses sont structurées, étayées par des éléments de connaissances didactiques et pédagogiques. Le vocabulaire choisi est bien maîtrisé. Les candidats proposent de l'interdisciplinarité de façon efficiente, ou des projets en lien avec le sujet. Il est à noter la précision au niveau du langage, et une posture adaptée aux attendus du référentiel de compétences du professeur des écoles. Lors des échanges, les candidats performants savent se remettre en question, imaginer des pistes pédagogiques, être créatifs. Ils intègrent le travail en équipe dans leur réflexion ainsi que le travail avec les partenaires (familles). Ils connaissent les aides (RASED, CASNAV...). Les candidats proposent de façon claire un argumentaire qui s'appuie sur leurs connaissances des enjeux. Une réflexion pertinente voire solide à ce propos.

Candidats les moins performants

Les candidats les moins performants sont hors sujet lors du questionnement, malgré les relances du jury. Ils n'analysent pas finement les enjeux didactiques et pédagogiques, et ne comprennent pas comment mettre en place des activités pertinentes, avec l'anticipation des erreurs, et remédiation. Les candidats manquent de justification, de rigueur. On note un manque de réflexion, notamment sur l'organisation concrète en classe (modalités d'enseignement, gestion de l'espace, durée de la séance et durée des phases, mode de travail, forme de travail, matériel...). Une projection dans le métier d'enseignant qui reste trop approximative, voire très éloignée de la réalité. Les connaissances syntaxiques, grammaticales, au niveau de la lecture compréhension, sont très faibles. Le cycle 1 est assez méconnu, tant au niveau du programme que des modalités spécifiques d'apprentissage de l'école maternelle. Les connaissances en lecture (comment on apprend à lire et à comprendre) sont à travailler davantage. La place du lexique / vocabulaire est à questionner aussi sur les enjeux d'apprentissage. Peu de connaissances concernant la définition des phonèmes, graphèmes, et d'une manière générale, de la lecture, et de la compréhension au niveau des apprentissages. Des compétences à investir au niveau didactique et pédagogique : grammaire, orthographe, enseignement du vocabulaire, production d'écrit, avec une vigilance sur la progressivité/continuité pédagogique. Manque de référents institutionnels/recherche.

4. Mathématiques

4-1 L'exposé

Candidats les plus performants

Les candidats les plus performants tiennent compte du fait qu'il s'agit de la préparation d'une séance d'enseignement dont ils précisent un déroulement précis. Ils sont capables de donner les enjeux des apprentissages visés et situent la séquence dans les programmes. Ils font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé et traitent de l'ensemble des questions. Ces candidats s'expriment avec clarté et précision et présentent un exposé structuré. Ils font un usage pondéré, réfléchi et distancié des extraits de manuels à leur disposition.

Ils présentent un exposé structuré, fondé sur une connaissance approfondie des programmes actuels. Les différentes phases de la séance sont bien explicitées. Les activités proposées sont en adéquation avec l'objectif visé. Ces candidats tiennent compte des possibilités des élèves, des obstacles prévisibles que ceux-ci peuvent rencontrer et prévoient en conséquence, des situations d'apprentissage différenciées. Ils proposent une mise en œuvre simple, efficace, des situations d'apprentissage envisagées et savent illustrer leur propos d'exemples vécus dans une classe. En outre, l'évaluation qu'ils proposent va bien au-delà d'un exercice d'application ce qui dénote une bonne maîtrise didactique. Ils s'expriment dans une langue irréprochable.

Candidats les plus fragiles

La difficulté principale concerne la capacité à décrire concrètement et précisément l'organisation d'une séance, ses différentes phases et son positionnement plus large au sein d'une séquence.

Des faiblesses relatives aux contenus disciplinaires sont souvent repérées.

Les exposés trop courts correspondent souvent à une note basse. Ils se résument le plus souvent à un commentaire des documents proposés alors que ce n'est pas un attendu de cette épreuve. Les candidats les moins performants présentent une succession d'exercices extraits des manuels ou fichiers proposés en documentation sans progression argumentée et sans une analyse critique. Certains décrivent des situations de classe irréalistes.

Les sujets relatifs à la proportionnalité, à la technique opératoire de la soustraction, aux fractions et aux nombres décimaux et à la géométrie au cycle 1 sont apparus plus difficiles à traiter eu égard aux connaissances disciplinaires et didactiques impliquées.

4-2 L'entretien

Consécutif à l'exposé, il permet de compléter ou de prolonger ce dernier. L'entretien avec le jury permet d'approfondir et de préciser certains points de l'exposé. Il importe donc que le candidat puisse témoigner à la fois d'une certaine réactivité aux questions d'éclaircissement ou d'élargissement, mais aussi de capacités d'interaction avec les membres de la commission.

Les candidats doivent être capables de justifier les choix effectués en prenant appui sur des arguments didactiques et pédagogiques solides et d'anticiper les effets de leur action en tenant des propos cohérents.

La commission vérifie la pertinence des choix pédagogiques en leur demandant de les justifier, d'élargir le propos, de préciser les connaissances mathématiques.

Candidats les plus performants

Les candidats les plus performants savent interagir avec le jury, analysent l'objectif visé dans la séance à préparer et mesurent les enjeux des apprentissages visés. Ils construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors des stages. Ils se projettent de manière réaliste et éthique dans leur rôle d'enseignant. Ils conçoivent une séance articulant des activités qui sont porteuses d'apprentissages et donnent du sens aux notions étudiées. Ces candidats accordent une place centrale à la résolution de problèmes qui constitue le critère principal de la maîtrise des connaissances dans tous les domaines des mathématiques, mais qui est également le moyen d'en assurer une appropriation qui en garantit le sens. Les candidats les plus performants ont une vision claire de ce qu'ils doivent enseigner et sont capables d'explicitier les procédures à privilégier pour résoudre les problèmes ou exercices proposés dans la séance. Ils anticipent les erreurs possibles des élèves et des éléments de différenciation ou de remédiation.

Candidats les plus fragiles

Les candidats les plus fragiles éprouvent de grandes difficultés avec les concepts mathématiques élémentaires et n'emploient pas le vocabulaire approprié : chiffre, nombre, propriétés des opérations, etc.... Ils ne respectent pas le temps de présentation prévu par manque de contenu ou difficulté à prioriser. Ils rencontrent des difficultés à expliciter la place et le rôle de la manipulation, le passage à l'abstraction. Les connaissances concernant la place de la résolution de problèmes sont insuffisantes. Les guides et les documents ministériels en mathématiques sont trop peu connus.

Les candidats les moins performants rencontrent des difficultés à apporter des réponses précises et étayées sur des arguments didactiques et pédagogiques solides. Très souvent, ils ne maîtrisent pas suffisamment les notions mathématiques qu'ils doivent enseigner. Ils ne se projettent pas dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend en compte l'ensemble des élèves et leur diversité. Ils ne sont pas capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury.

Ils tiennent des propos inadaptés à l'âge et aux capacités des élèves, sans référence aux programmes ni aux enjeux de l'enseignement des mathématiques à l'école. Ils manquent de références didactiques dans ce domaine. Ils ont eu des difficultés à proposer des situations porteuses d'apprentissages et à trouver des variables permettant d'adapter ou de complexifier l'activité.

Ils ont du mal à se projeter dans la réalité d'une classe. Certains candidats fragiles utilisent des stratégies d'évitement de l'élaboration d'une séance d'apprentissage : Ils déclarent que « *les apprentissages ont été réalisés en amont ou seront réalisés en aval de la séance présentée* ».

5. Les conseils aux candidats

5-1 Remarques générales

Certains candidats perdent beaucoup de temps à décrire les documents à disposition, sans plus-value réelle pour cette présentation. Lorsque les documents du sujet proposent une démarche, les candidats ont tendance à la suivre à la lettre et cela ne permet pas au jury de creuser la vision réelle de la classe du candidat. Lorsqu'il y a des documents qui sont en « concurrence » (proposition de deux stratégies différentes, par exemple), cela permet au candidat de faire des choix et de les expliciter en s'appuyant sur la didactique ou la pédagogie.

Un nombre important de candidats se sentent obligés d'utiliser les documents proposés comme exemple sans arriver à s'en détacher et à y porter un regard analytique critique. Ils se contentent de lister les références telles qu'elles apparaissent déjà dans le sujet. Il serait intéressant que les candidats osent critiquer, modifier ou adapter les supports pédagogiques du corpus. On constate une utilisation sans discernement des supports pédagogiques.

Une lecture précise des consignes est requise. On constate une confusion entre les notions d'objectif et de compétence. La logique de séquence n'est pas toujours appréhendée.

La connaissance des enjeux du cycle 1 est parcellaire pour de nombreux candidats (exemple : peu de connaissances sur le développement du jeune enfant)

Les candidats les plus performants ont proposé une introduction brève et utile (objectif de la séance : poser le cadre et les grands enjeux de l'apprentissage visé ; mettre en lien les documents avec les choix faits pour atteindre l'objectif d'apprentissage de la séance), un développement pédagogique suivi d'une conclusion orientée vers des prolongements possibles. Les ressources éducol ont été évoquées, notamment les guides. Il serait intéressant que les candidats en connaissent les grandes lignes et puissent mobiliser ces connaissances pour leur préparation de classe.

Exposé : Les candidats effectuent le plus souvent une présentation assez stéréotypée, qui suit le même schéma : le sujet porte sur... document 1, document 2, Ma séance s'inscrit dans une séquence qui porte sur... la première phase de ma séance : Rappel de ce qui a été fait la dernière fois, deuxième phase..., je termine par un bilan : Qu'est-ce que vous avez vu aujourd'hui, qu'est-ce que vous avez appris.

Les candidats parlent de différenciation, mais celle-ci consiste pour la plupart d'un tutorat, d'une aide par l'enseignant qui déambule dans les rangs ou d'un « étayage » de l'enseignant.

Les candidats explicitent en donnant l'objectif visé de la séance aux élèves.

Une grande majorité des candidats n'utilisent qu'à peine 10 minutes de présentation en ayant passé 3 à 5 minutes sur la description des documents lorsqu'on attend plutôt la manière dont on va s'appuyer dessus (ou pas) pour faire réussir les élèves.

Certains candidats ont encore une vision très magistrale de la classe : l'enseignant fait, les élèves appliquent.

Conseils

Le jury apprécie lorsque le candidat présente les documents en expliquant comment il s'en est servi (ou pas) dans la réflexion et la préparation de sa séance ou de sa séquence ou de manière générale, dans la préparation de sa classe. Le jury apprécie que le candidat commence sa séance par une activité ou un problème qui donne du sens à l'apprentissage visé et non pas juste un rappel de la dernière séance. Le jury invite les candidats à proposer une séance présentant le déroulement type d'une fiche de préparation, ce qui induit que le candidat est en capacité de se projeter dans le métier de professeur des écoles. Il est conseillé d'éviter les séances stéréotypées et/ou inscrites dans une approche transmissive (amorce orale collective, entraînement individuel, correction orale collective ; l'enseignant circule pour aider les plus faibles ; organisation en binômes au seul motif de favoriser les interactions).

Le jury affectionne les exposés où les candidats complètent leur propos avec des référents théoriques pertinents : auteurs, chercheurs et recherches didactiques dans lesquelles la problématique du sujet est ancrée.

Les meilleurs candidats disposent d'un socle solide de connaissances didactiques et pédagogiques. Ils se montrent capables de questionner les documents, d'en proposer une lecture critique, de proposer des pistes variées de situations, de reconstruire leur séance à l'aune de la discussion avec le jury.

Les candidats les plus en difficulté sont ceux qui n'ont aucune représentation ou une représentation erronée de l'école maternelle et élémentaire.

Il est conseillé de s'informer au préalable sur les bases des usages pédagogiques des ENI ou TBI, tablettes, visionneuses. Il ne suffit pas d'en parler mais de proposer des pratiques facilitant l'apprentissage.

Entretien : Certains candidats ne laissent pas au jury le temps de finir la formulation de sa question. Les candidats n'ont pas toujours d'exemples d'activités à proposer pour ritualiser, pour mémoriser, pour « rebrasser » les apprentissages.

Les candidats manquent de stratégie d'aide, de traitement de la difficulté.

Les candidats ne réfléchissent pas toujours aux variables didactiques sur lesquelles ils vont pouvoir agir pour faire réussir les élèves.

Conseils

Le jury conseille aux candidats d'éviter de répéter en boucle le même propos pour gagner du temps. Le jury apprécie lorsque le candidat propose autre chose qu'une correction collective lorsqu'elle ne se justifie pas. Les guides Eduscol sont très peu cités.

Les contenus didactiques en français et surtout en mathématiques ne sont pas toujours maîtrisés. Certains candidats ont les connaissances scientifiques mais ne savent pas comment s'y prendre pour les enseigner. La réalité de l'apprentissage d'un enfant de maternelle reste souvent très floue. Par exemple, une séance de 50 min en MS n'est pas adaptée aux capacités attentionnelles d'enfants de cet âge.

Le jury invite les candidats faire montre de leur capacité à endosser une posture réflexive qui permet de faire un pas de côté pour modifier leur proposition initiale. Il est donc fondamental d'accepter la controverse avec le jury et rester ouvert pour engager une reconstruction de l'exposé.

5-2 Français

Attendus concernant la présentation de l'exposé :

- Être efficace dans l'introduction du propos et ne pas perdre trop de temps dans une présentation des documents qui souvent apporte peu,
- Structurer le propos par un plan et ne pas oublier la logique de séquence et la prise en compte de la différenciation,
- Situer les grands enjeux didactiques du sujet à traiter,
- Oser écarter l'emploi d'un document pédagogique en justifiant son choix de manière critique,

- Tenir compte des attendus formulés dans la consigne du sujet, ce qui implique le plus souvent de traiter des éléments relatifs à l'évaluation, la différenciation, la trace écrite. Il s'agit également d'indiquer le plus souvent le type de séance à construire : recherche, consolidation...
- Utiliser la durée impartie de l'exposé en structurant son propos.

Attendus concernant l'entretien :

- Anticiper les questions du jury relatives à l'analyse préalable des procédures et des difficultés des élèves face aux activités proposées,
- Savoir rebondir sur les questions du jury, en adoptant une position critique par rapport à des choix faits lors de l'exposé,
- Montrer sa réflexion, remettre en cause ses représentations en fonction du questionnement,
- Oser une réponse, en exprimant ses doutes ou en prenant appui sur des ressources,
- Être concis en donnant des exemples concrets,
- Prendre en compte la notion d'évaluation et de remédiation.

Attendus concernant la maîtrise des contenus disciplinaires en français :

- Préciser les connaissances relatives à l'apprentissage de la lecture/écriture,
- Savoir le lien oral/écrit,
- Penser à la compréhension (stratégies d'enseignement explicite),
- Se projeter sur l'enseignement du vocabulaire.

Attendus concernant les connaissances didactiques et pédagogiques :

- De manière générale : identifier un objectif pédagogique travaillé prioritairement dans la séance proposée, à partir d'une consigne dont la formulation est précisée,
- Travailler davantage les contenus et les méthodes propres au cycle 1,
- Mettre davantage en lumière les liens entre lecture/écriture,
- Viser un objectif de séance qui mène à un bilan et une évaluation,
- Préciser les modalités d'évaluation des élèves en appui sur des critères identifiés au préalable.

5-3 Mathématiques

Attendus concernant la présentation de l'exposé :

- Utiliser la durée totale prévue pour l'exposé,
- Problématiser le sujet et le contextualiser par rapport aux enjeux de la politique éducative, par rapport aux recommandations et résultats des travaux de la recherche en didactique. Inscrire la séance dans un ou plusieurs domaines du socle commun,
- Être efficace dans l'introduction du propos et ne pas perdre trop de temps dans une présentation des documents qui souvent apporte peu,
- Situer les grands enjeux didactiques du sujet à traiter,
- Oser écarter l'emploi d'un document pédagogique en justifiant son choix de manière critique,
- Tenir compte des attendus formulés dans la consigne du sujet :
 - impliquant le plus souvent de traiter des éléments relatifs à l'évaluation, la différenciation, la trace écrite ;
 - indiquant le plus souvent le type de séance à construire (de recherche ou de consolidation le plus souvent).
- Annoncer le plan de l'exposé,
- Structurer l'exposé en présentant les enjeux de la séquence. Situer la séance dans une séquence d'apprentissage dont les objectifs sont exposés,
- Situer la compétence visée dans les programmes du cycle concerné,

- Traiter le sujet dans toutes ses composantes en respectant la consigne donnée,
- S'attacher à centrer la séance sur l'objectif visé dans le sujet. Éviter la multiplicité et la diversité des tâches pour rester en adéquation avec l'objectif de la séance,
- Pour la notion mathématique abordée, connaître les conceptions erronées des élèves qui font obstacles aux apprentissages. Proposer des pistes de travail pour y remédier,
- Veiller à l'adéquation entre l'objectif visé et les tâches proposées aux élèves,
- Faire la différence entre activité et apprentissage, ne pas énumérer une liste d'activités,
- Mettre davantage en lumière la mise en place de la résolution de problèmes dans les séances proposées. Prendre appui sur une situation de référence qui propose un obstacle en adéquation avec l'objectif visé et la faire évoluer en jouant sur les variables didactiques,
- Préciser les modalités d'évaluation des élèves en appui sur des critères identifiés au préalable,
- Veiller à ce que les activités proposées soient porteuses d'apprentissages, éviter les séances avec une succession d'exercices sans lien,
- Ne pas se limiter à la présentation d'une succession d'exercices à proposer aux élèves en incarnant les éléments didactiques dans une pratique concrète de la classe adaptée aux capacités effectives des élèves, et en anticipant les difficultés des élèves pour envisager un traitement de l'erreur,
- Anticiper les procédures à privilégier pour résoudre le problème proposé et la situation de validation qui permettra aux élèves de vérifier leur compréhension,
- Anticiper les variables didactiques sur lesquelles l'enseignant peut jouer afin de permettre aux élèves de mobiliser les procédures qu'il souhaite enseigner,
- Anticiper les erreurs possibles des élèves et les réponses à y apporter au cours de la séance,
- Mettre l'accent sur l'anticipation des éléments de différenciation,
- Anticiper la place des outils de l'élève, la formalisation d'une trace écrite adaptée au niveau de classe concerné, quel qu'il soit,
- Situer la séance dans une logique de parcours de l'élève au sein d'un cycle,
- Proposer une référence didactique ou pédagogique pour étayer ses propos. Prendre appui sur les résultats de la recherche en didactique.

Attendus concernant l'entretien :

- Anticiper les questions du jury relatives à l'analyse préalable des procédures et des difficultés des élèves face aux activités proposées,
- Écouter les questions jusqu'au bout et ne pas se précipiter dans des réponses stéréotypées : prendre le temps de réfléchir, de problématiser la réponse,
- S'attacher à répondre aux questions posées sans changer le thème de l'échange,
- Savoir rebondir sur les questions du jury, en adoptant une position critique par rapport à des choix faits lors de l'exposé,
- Surveiller sa posture et la qualité de la langue employée (syntaxe et vocabulaire). Développer la capacité à s'ouvrir au dialogue et à la réflexion,
- Formuler des réponses construites, argumentées et chercher à approfondir la notion. S'emparer des questions des membres de la commission pour enrichir ou compléter l'exposé,
- Veiller à utiliser un langage mathématique précis,
- Utiliser des feuilles de brouillon pour illustrer si nécessaire les propos lorsque le sujet s'y prête : schémas, calculs, tracé de figures géométriques, opérations, ...
- Se préparer à recevoir des questions d'ouverture par rapport au sujet initial, questions qui restent pour autant dans le champ de l'épreuve.

Attendus concernant la maîtrise des contenus disciplinaires :

- Se préparer à l'épreuve en approfondissant la maîtrise des concepts mathématiques élémentaires relevant des domaines inscrits dans les programmes d'enseignement de l'école primaire,

- Préciser les connaissances relatives aux cycles 2 et 3 : numération (fractions, nombres entiers et décimaux) symétrie axiale, calcul posé de la soustraction de la multiplication et de la division, procédures de calcul mental et en ligne, proportionnalité, propriétés des figures usuelles,
- Préciser les connaissances relatives au calcul (calcul mental, calcul en ligne et calcul posé).

Attendus concernant les connaissances didactiques et pédagogiques :

- De manière générale : identifier un objectif pédagogique travaillé prioritairement dans la séance proposée, à partir d'une consigne dont la formulation est précisée,
- Travailler davantage les contenus et les méthodes propres au cycle 1,
- Préciser les enjeux et les limites de la manipulation, en appui sur le triptyque « manipuler-verbaliser – abstraire »,
- S'appropriier les programmes en cours et les repères de progressivité en mathématiques,
- Se construire une culture relative à la construction du nombre chez le jeune enfant, la numération décimale de position, la place de la résolution de problèmes dans les apprentissages mathématiques, le rôle de la modélisation,
- Connaître les obstacles rencontrés par les élèves pour comprendre le fonctionnement de la numération décimale,
- Approfondir les connaissances dans le domaine de la résolution de problèmes (compétence modéliser),
- Clarifier les notions d'objectif et de compétence,
- Connaître les quatre modalités spécifiques d'apprentissage de l'école maternelle (cf. programme de l'école maternelle). Éviter le recours à des connaissances liées à la maternelle très stéréotypées notamment en ce qui concerne l'organisation des apprentissages.

Bibliographie conseillée :

- Le guide *éduscol* « *Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP* »
- Le guide *éduscol* « *Résolution de problèmes cours moyen* »
- Sur le site *éduscol* les documents ressources suivants :
 - *Le calcul aux cycles 2 et 3*
 - *Le calcul en ligne au cycle 2*
 - *Le calcul en ligne au cycle 3*
 - *Fractions et nombres décimaux au cycle 3*
 - *Résoudre des problèmes de proportionnalité au cycle 3*
 - *Grandeurs et mesures au cycle 2*
 - *Grandeurs et mesures au cycle 3*
 - *Espace et géométrie au cycle 3*
 - *Initiation à la programmation cycles 2 et 3*
- Des manuels de mathématiques et surtout les guides de l'enseignant qui les accompagnent.

DEUXIÈME ÉPREUVE ORALE : ÉPREUVE D'ENTRETIEN

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

Le candidat dispose de trente minutes de préparation. À partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (trente-cinq minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation. Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;*
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.*

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV.

Durée totale de l'épreuve : une heure et cinq minutes. Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire. »

1. Les sujets

1-1 Première partie : EPS

Les APSA suivantes ont été concernées cette année pour l'académie Nancy-Metz :

- danse,
- jeux et sports collectifs,
- natation,
- activités athlétiques.

Les sujets sont proposés sous la forme d'un texte sur support « papier » incluant la description d'une situation d'enseignement dans laquelle les élèves rencontrent un obstacle dans les apprentissages (cycle d'enseignement, niveau de classe, attendu de fin de cycle) accompagnée d'une question :

- « Après avoir identifié le champ d'apprentissage et l'activité physique concernée, proposer une ou plusieurs situations d'apprentissage au sein d'une séance qui permette(nt) aux élèves de résoudre cette difficulté. Vous justifierez vos choix didactiques et pédagogiques. »

L'évaluation renvoie à plusieurs domaines de compétences :

- connaissance de l'APSA et de son groupement (logique, enjeux, sens, composantes de l'APS, ressources mobilisées),
- démarche pédagogique (programmation, variables, démarches, rôle du maître, activités des élèves, différenciation, évaluation),
- champ général de l'EPS,
- analyse et réflexion (pertinence des réponses aux questions posées, capacité à situer l'action d'enseignant),
- expression et communication (qualité de l'expression, aisance, précision, structuration du propos).

1-2 Deuxième partie : parcours et situations professionnelles

Après la présentation des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours (5 min maximum), le candidat est notamment interrogé sur ses motivations, sa capacité à articuler ses compétences à celles attendues d'un(e) professeur(e) des écoles, à se projeter dans les fonctions.

Deux situations professionnelles sont ensuite exposées oralement, l'une portant sur une situation d'enseignement, l'autre sur une situation de vie scolaire. Le candidat est amené à présenter une analyse des enjeux de la situation, à exposer les actions qu'il/elle envisage à court et moyen terme, et, le cas échéant, des appuis possibles pour résoudre la problématique.

2. Le déroulé de l'épreuve

2-1 Remarques sur la prestation des candidats

Les candidats les plus performants :

- se projettent dans une organisation de classe efficiente et réaliste qui prend en compte l'ensemble des élèves et leur diversité,
- font preuve d'une bonne gestion du temps lors de leur exposé – qui est structuré - et répondent clairement aux questions en présentant une séance réaliste,
- sont capables de faire évoluer leurs premières propositions, de proposer des réajustements en se saisissant des questions du jury,

- adoptent une posture adaptée aux fonctions visées, mêlant sens du dialogue, capacité à se remettre en question et bonne gestion des émotions,
- s'expriment dans un langage modélisant (sur le plan syntaxique comme sur le plan du registre de langue).

- **EPS :**

Les candidats les plus performants font preuve de bonnes connaissances des enjeux et des programmes.

Les séances proposées s'inscrivent dans un module d'apprentissage prenant en compte les modalités d'évaluation qui incluent des critères de réussite, et qui intègrent la diversité des élèves.

Les candidats les moins performants tiennent des propos inadaptés à l'âge et aux capacités des élèves, sans référence aux programmes, et méconnaissent les enjeux de l'EPS. Ils manquent de références didactiques dans ce domaine.

Ils éprouvent des difficultés à proposer des situations porteuses d'apprentissages et à trouver des variables permettant d'adapter ou de complexifier l'activité.

Ils peinent à se projeter dans la réalité d'une classe (modalités organisationnelles, matériel, consignes, durée, temps d'activité réelle des élèves).

Ils rencontrent des difficultés à mettre en lien l'activité avec les autres champs disciplinaires, au-delà du simple énoncé de ces derniers.

- **Parcours et situations professionnelles :**

Les candidats les plus performants articulent les compétences issues de leur parcours aux missions de professeur des écoles. Ils expriment les motivations qui les animent, au regard des enjeux de l'action éducative. Ils ont conscience des spécificités du premier degré. En outre, ils problématisent les situations, en cernent les enjeux et proposent une analyse systémique de chaque situation.

Ils prennent appui sur des connaissances ou des expériences personnelles pour enrichir leur propos.

Lors de l'entretien, ils savent interagir avec le jury, analysent les enjeux des situations proposées, construisent leurs réponses en s'appuyant le cas échéant sur les observations faites lors des stages. Ils se projettent de manière réaliste et éthique dans leur rôle d'enseignant.

Les candidats les moins performants n'ont pas utilisé tout leur temps d'exposé, ils s'en sont tenus à une paraphrase chronologique de leur fiche de présentation individuelle et n'arrivent pas à lier leur parcours au futur métier d'enseignant. Certains n'ont visiblement pas préparé cette partie de l'épreuve.

Ils ont une connaissance sommaire du système éducatif et une incapacité à se représenter la diversité des conditions d'exercice au regard du référentiel de compétences.

Ils sont, pour certains, dans l'incapacité de se représenter et de prendre en compte les besoins des élèves.

Ils éprouvent des difficultés à articuler les enjeux globaux, les réponses immédiates et l'évolution de la situation à moyen terme.

2-2 Conseils aux candidats

Pour l'EPS :

- Connaître les textes qui régissent la discipline et les principales activités supports de l'éducation physique et sportive à l'école (APSA citées) et en maternelle,
- Se mettre dans la posture d'un enseignant qui prépare effectivement sa classe (contexte, conditions matérielles...) en tenant compte du développement des enfants,
- Développer les objectifs moteurs et les apprentissages associés,
- Faire la différence entre activité et apprentissage, ne pas énumérer une liste d'activités,
- Savoir expliquer et justifier ses choix didactiques et pédagogiques,
- Répondre clairement à la problématique et présenter un plan,
- Étayer les situations d'apprentissage (consignes, critères de réussite et de réalisation),
- Rester vigilant à son niveau de langue,
- Mobiliser les outils numériques.

Pour le parcours :

- Être capable de lier son parcours au futur métier d'enseignant en s'y projetant concrètement et en le liant au référentiel de compétences du métier de professeur des écoles,
- Être vigilant à la gestion du temps d'exposé,
- Éviter une présentation chronologique de son parcours et dégager les axes forts au regard du métier de professeur des écoles,
- Savoir expliciter clairement ses motivations,
- Expliciter les compétences acquises et celles qui restent à acquérir.

Pour les situations professionnelles :

- Reformuler la situation présentée,
- Dégager une problématique et les enjeux de la situation,
- Traiter les questions en croisant les éléments saillants, apporter des illustrations personnelles (observations, expériences...),
- Inscrire ses propositions dans le concret de la classe en prenant en compte les capacités des élèves à un âge donné,
- Savoir se positionner clairement en argumentant au regard des valeurs de la République,
- Lors de l'entretien, faire preuve d'écoute active, adopter une attitude ouverte au dialogue avec le jury, construire ses réponses,
- Proposer des situations concrètes montrant la capacité à se projeter dans différents contextes d'exercice,
- Préparer l'épreuve (connaissance des textes, du système éducatif et s'intéresser à l'actualité pédagogique, sociale, éducative du moment).

3. Bilan statistique de l'épreuve

Type de concours	Admissibles	Présents	Absents	Notes < 10	Notes ≥ 10	Éliminés (notes éliminatoires)	EPS				PROJECTION MÉTIER PROFESSEUR				Moyenne épreuve entretien /20
							Notes < 5 EPS	Notes ≥ 5 EPS	Moyenne EPS /10	Notes éliminatoires EPS	Notes < 5 PMP	Notes ≥ PMP	Moyenne PMP /10	Notes éliminatoires PMP	
externe PU	377	361	16	118	243	26	147	214	5,56	19	104	257	6,44	11	11,99
externe PR	14	13	1	4	9	1	2	11	6,67	0	5	8	6,35	1	13,02
3ème concours	65	61	4	58	3	3	29	32	5,15	1	21	40	6,11	2	11,25
2nd interne PU	20	19	1	19	0	2	9	10	4,09	2	8	11	5,59	0	9,68
2nd interne PR	3	3	0	2	1	0	2	1	3,92	0	2	1	4,17	0	8,08
Total	479	457	22	201	256	32	189	268		22	140	317		14	

TROISIÈME ÉPREUVE ORALE : ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE ÉTRANGÈRE

Présentation générale de l'épreuve

Extrait de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

« Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : dix minutes). Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : dix minutes en français suivi d'un échange de dix minutes dans la langue vivante étrangère choisie)

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

Durée de préparation : trente minutes. Durée de l'épreuve : trente minutes.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves. ».

Phase 1 : présentation en langue vivante du candidat et des supports

Les présentations sont bien distinctes.

La majorité des candidats n'exploite pas les dix minutes qui leur sont allouées.

La présentation des candidats

- Dans les cas des présentations les plus courtes, ils abordent essentiellement des aspects personnels.
- Plusieurs candidats font part d'expériences en lien avec les enseignements de langues vivantes, notamment au travers de leur cursus à l'INSPE.
- Les présentations les plus abouties permettent aux candidats qui ont bien préparé cette partie de l'épreuve d'aborder les liens tissés avec la langue et la culture qu'elle véhicule et de partager avec les membres du jury le sens d'un enseignement des langues vivantes dans les programmes.

Recommandations :

- Intégrer dans sa présentation des expériences vécues en lien avec la langue choisie.
- Partager avec le jury son intérêt pour la culture portée par la langue et le sens des enseignements des langues vivantes dans les programmes.

La présentation des documents

Elle est généralement la plus courte, surtout si le candidat résume sa présentation à une description sommaire des documents. Les candidats les plus compétents procèdent à une analyse des supports en les reliant à des stratégies d'enseignement au service de l'exercice d'activités langagières qu'ils citent. Ils proposent par ailleurs des ressources complémentaires.

Recommandations :

- Expliciter en quoi les documents peuvent être mis au service de l'exercice d'activités langagières, notamment en référence à des activités observées et/ou conduites.
- Citer d'autres ressources qu'il est possible d'exploiter.

Phase 2 : présentation en français d'une séance, d'une séquence

L'essentiel des candidats utilise les dix minutes allouées à cette partie de l'épreuve. À cette occasion, ils proposent l'architecture d'une séquence composée d'au moins trois séances en utilisant l'ensemble des supports. Cependant, l'exposé de la séquence ne présente que trop rarement les objectifs pour chacune des séances la composant. Par ailleurs, trop peu de candidats développent une séance en en présentant les différentes phases et en faisant référence aux activités langagières exercées. Les présentations les plus abouties proposent une séquence inscrite dans un projet qui donnent du sens aux activités.

Recommandations :

- Proposer un projet donnant du sens aux activités.
- Cerner plus précisément les objectifs des séances de la séquence.
- Proposer une séance avec les différentes phases de travail ; cerner les activités langagières exercées.
- Proposer des formes de travail privilégiant les situations mettant les élèves en position d'interaction.
- Proposer des activités en croisant les supports.

Phase 3 : entretien en langue vivante

Par rapport à l'année dernière, un nombre plus important de candidats témoigne de compétences linguistiques suffisantes pour participer à un entretien permettant de prolonger la présentation en français d'une séquence et d'une séance. Cependant, la connaissance des programmes et la compréhension de la notion de projet mériteraient d'être renforcées.

Des candidats partagent avec le jury l'envie d'enseigner la langue vivante en parvenant à en cerner les enjeux.

Ceux qui rencontrent des difficultés à s'exprimer en langue ne parviennent pas à compléter dans l'interaction les propos de la phase 2 de l'épreuve.

Recommandations :

- Approfondir la connaissance des programmes
- Intégrer la notion de projet dans les stratégies d'enseignement
- Identifier des éléments culturels relatifs à la langue enseignée

Constats généraux :

Les candidats font preuve de sérieux. Ils adoptent très majoritairement une bonne posture. Globalement, ils montrent au jury leur envie d'enseigner cette discipline et évoquent l'importance de l'apprentissage des langues étrangères au primaire.

ANNEXES

STATISTIQUES GENERALES SESSIONS 2021, 2022, 2023

Session 2021

ADMISSIBILITE											ADMISSION										Taux réussite	Note complémentaire			
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admis/ab	nb points	seuil	moy	postes	total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy	Taux réussite	inac LC	nb point	moy
externe	1048	1085	861	44,2%	552	54,1%	4	18,46	73,85	40,85	12,77	279	279	540	279	1,94	12	230,85	19,24	151,45	12,82	32,4%	25	146,85	12,24
travailleur	228	168	60	26,3%	38	63,3%	4	17,25	89,00	36,85	12,24	19	19	37	19	1,96	12	217,10	18,08	148,75	12,23	31,7%	6	122,70	10,23
langue régionale	8	5	1	12,5%	1	100,0%	6	13,17	79,00	79,00	13,17	1	2	1	1	0,50	17	260,50	15,32	260,50	15,32	100,0%			
privé	213	171	42	19,7%	16	38,1%	4	15,34	61,35	47,85	13,38	8	8	14	8	1,75	12	213,35	17,78	158,25	13,19	19,0%	2	127,15	10,60
concours interne	96	83	13	13,5%	6	46,2%	4	11,83	46,50	37,25	10,28	2	2	6	2	3,00	12	184,30	15,36	136,25	11,35	15,4%			
total	2489	1512	977	39,3%	613	62,7%						309	310	598	309	1,93						31,6%			

Session 2022

ADMISSIBILITE											ADMISSION										Taux réussite	Note complémentaire			
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admis/ab	nb points	seuil	moy	postes	total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy	Taux réussite	inac LC	nb point	moy
externe	997	656	442	44,3%	310	70,1%	3	17,75	53,25	24,00	11,57	264	250	302	290	1,21	9	182,25	20,25	77,50	8,61	56,6%	12	71,25	7,92
travailleur	237	160	77	32,5%	48	62,3%	3	16,25	54,75	24,00	12,13	22	34	45	34	1,32	9	166,25	16,69	77,25	8,58	44,2%	3	63,75	7,08
langue régionale	2	1	1	50,0%	0	0,0%	4					1	0	0	0							0,0%			
privé	96	70	26	27,1%	20	76,9%	3	16,33	49,00	24,00	11,45	10	10	19	10	1,90	9	157,75	17,53	121,25	13,47	39,5%	1	113,00	12,58
concours interne	96	72	24	25,0%	15	62,5%	3	13,08	39,25	30,00	11,37	3	8	3	6	0,50	9	129,00	14,33	92,25	10,25	25,0%	2	89,00	9,69
concours interne	17	14	3	17,6%	3	100,0%	3	9,92	39,75	27,25	9,44	1	1	1	1	1,00	9	115,25	12,81	115,25	12,81	33,3%			
total	1445	872	573	39,7%	396	69,1%						301	301	370	301	1,23						52,5%			

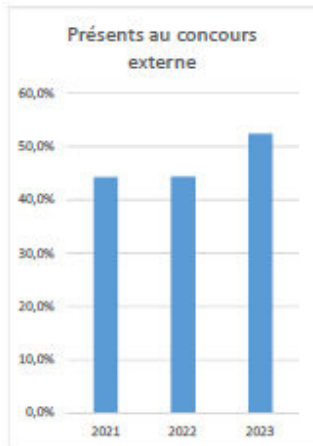
Session 2023

ADMISSIBILITE											ADMISSION										Taux réussite	Note complémentaire			
concours	inscrits	absents	présents		admissibles		coef	1er admis/ab	nb points	seuil	moy	postes	total	présents	admis	ratio	coef	1er admis	moy	seuil	moy	Taux réussite	inac LC	nb point	moy
externe	1097	522	575	52,4%	377	65,6%	3	19,25	57,75	31,00	13,32	282	273	361	273	1,32	9	181,00	20,11	90,00	14,34	47,5%	20	79,50	8,83
travailleur	381	242	119	31,2%	85	64,8%	3	18,25	54,75	30,00	13,55	25	35	61	35	1,74	9	174,75	19,42	100,50	14,44	29,4%	13	79,50	8,83
langue régionale	1	1	0	0,0%	0	0,0%	4					1	0	0	0							0,0%			
privé	117	94	23	19,7%	14	60,9%	3	16,58	49,75	31,00	12,52	8	8	13	8	1,63	9	163,25	16,14	99,00	14,57	34,8%	1	77,25	8,58
concours interne	138	98	40	29,0%	20	50,0%	3	16,92	50,75	31,25	13,46	7	7	19	7	2,71	9	156,25	16,47	95,75	14,09	17,5%	7	89,00	9,89
concours interne	19	13	6	31,6%	3	50,0%	3	11,75	35,25	31,50	11,08	1	1	3	1	3,00	9	102,75	11,42	102,75	11,42	16,7%			
total	1733	970	783	44,0%	479	62,0%						324	324	467	324	1,41						42,5%			

Présents

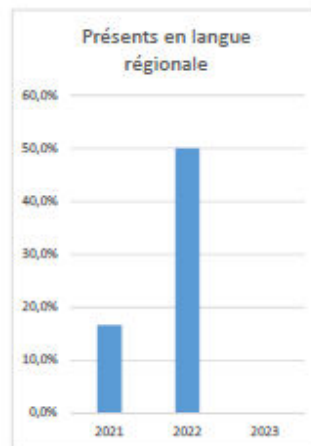
Concours externe

2021	44,2%
2022	44,3%
2023	52,4%



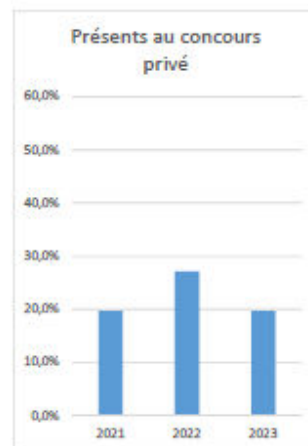
Langue régionale

2021	16,7%
2022	50,0%
2023	0,0%



Privé

2021	19,7%
2022	27,1%
2023	19,7%



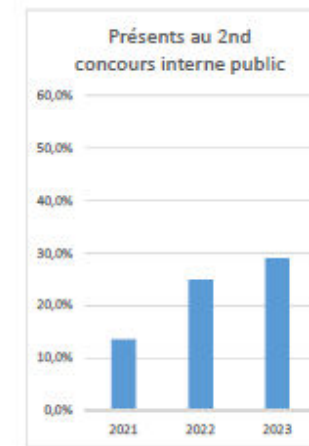
Troisième concours

2021	26,3%
2022	32,5%
2023	33,0%



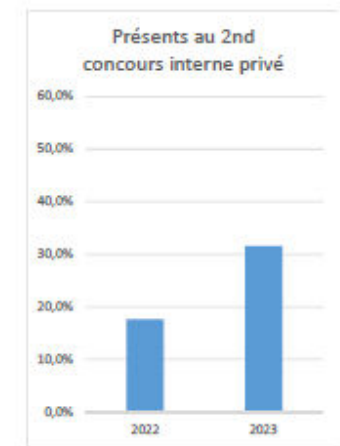
2nd concours interne public

2021	13,5%
2022	25,0%
2023	29,0%



2nd concours interne privé

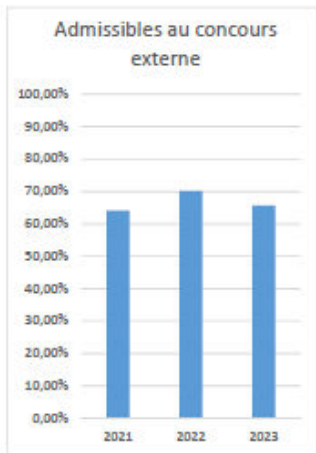
2022	17,8%
2023	31,6%



Admissibles

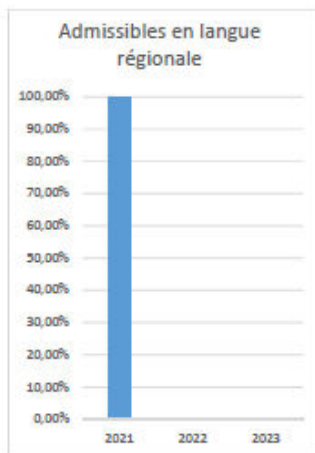
Concours externe

2021	64,11%
2022	70,14%
2023	65,57%



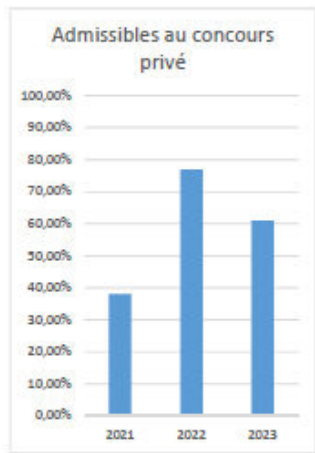
Langue régionale

2021	100,00%
2022	0,00%
2023	0,00%



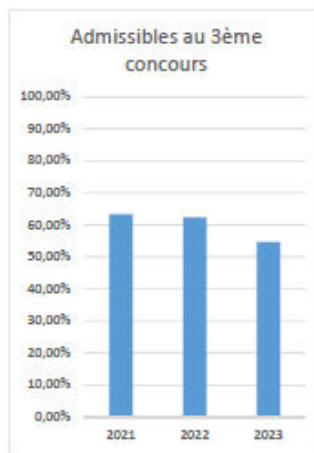
Privé

2021	38,10%
2022	76,92%
2023	60,87%



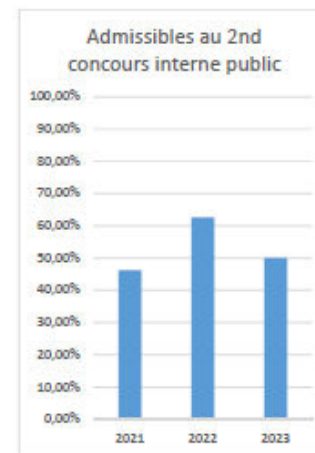
Troisième concours

2021	63,33%
2022	62,34%
2023	54,62%



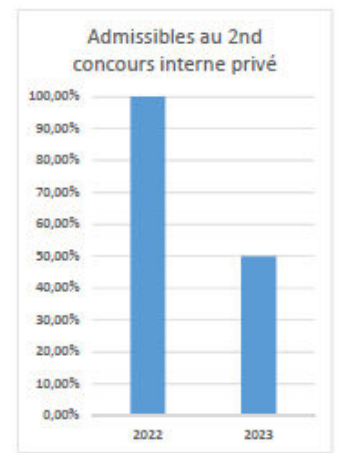
2nd concours interne public

2021	46,15%
2022	62,50%
2023	50,00%



2nd concours interne privé

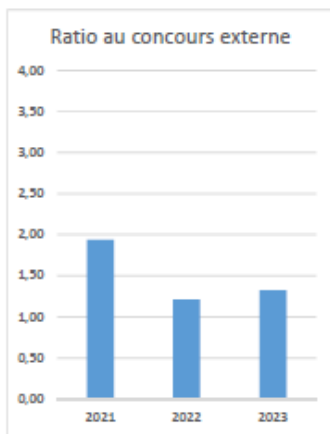
2022	100,00%
2023	50,00%



Ratio admissibles / postes

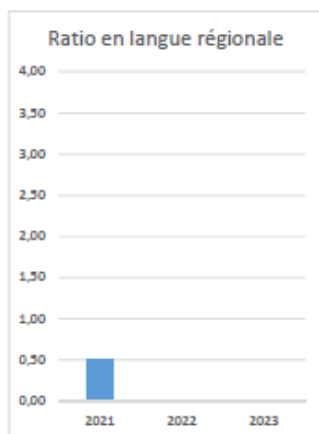
Concours externe

2021	1,94
2022	1,21
2023	1,32



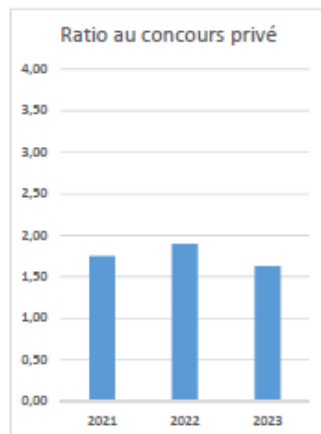
Langue régionale

2021	0,50
2022	0,00
2023	0,00



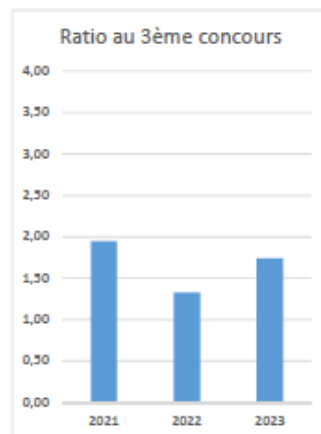
Privé

2021	1,75
2022	1,90
2023	1,63



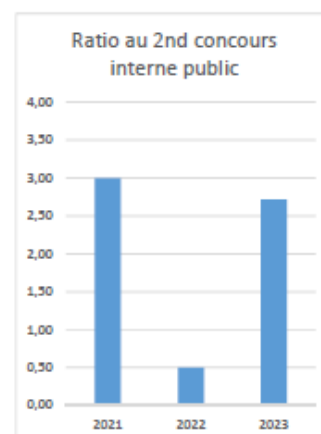
Troisième concours

2021	1,95
2022	1,32
2023	1,74



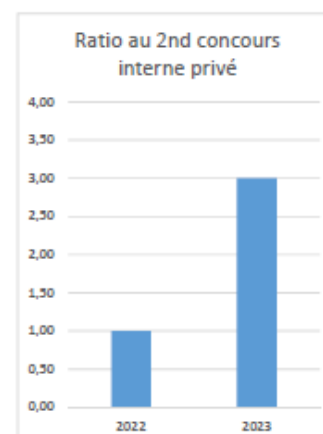
2nd concours interne public

2021	3,00
2022	0,50
2023	2,71



2nd concours interne privé

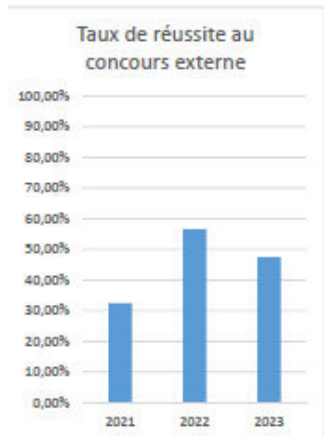
2022	1,00
2023	3,00



Taux de réussite

Concours externe

2021	32,40%
2022	56,56%
2023	47,48%



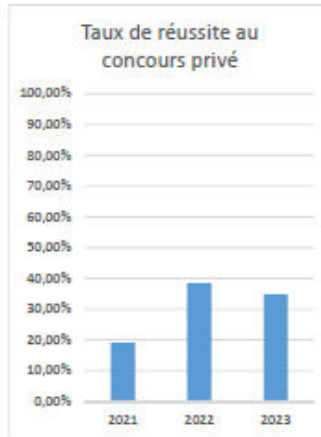
Langue régionale

2021	100,00%
2022	0,00%
2023	0,00%



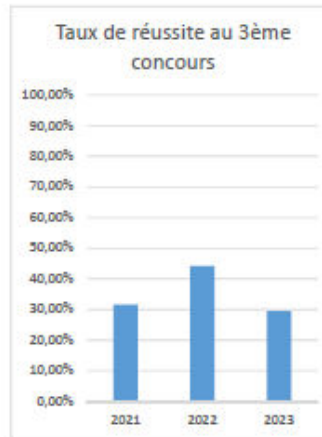
Privé

2021	19,05%
2022	38,46%
2023	34,78%



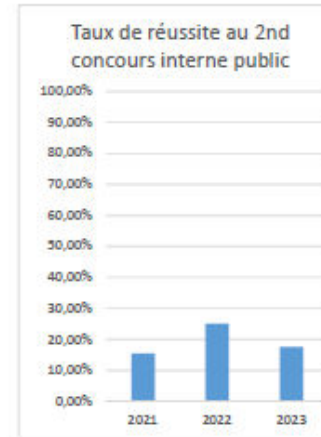
Troisième concours

2021	31,67%
2022	44,16%
2023	29,41%



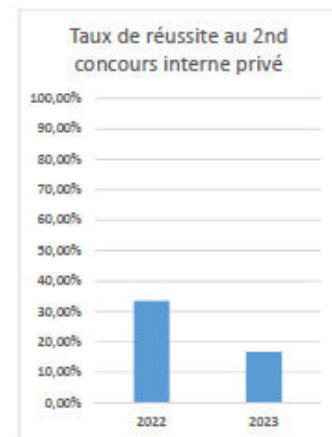
2nd concours interne public

2021	15,38%
2022	25,00%
2023	17,50%



2nd concours interne privé

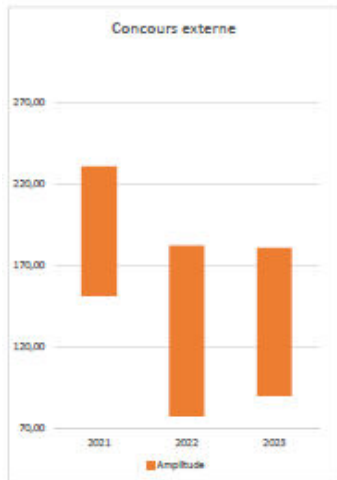
2022	33,33%
2023	16,67%



Notes à l'admission

Concours externe

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2021	151,45	79,40	230,85
2022	77,50	104,75	182,25
2023	90,00	91,00	181,00



Langue régionale

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2021	280,50	0,00	280,50
2022			
2023			



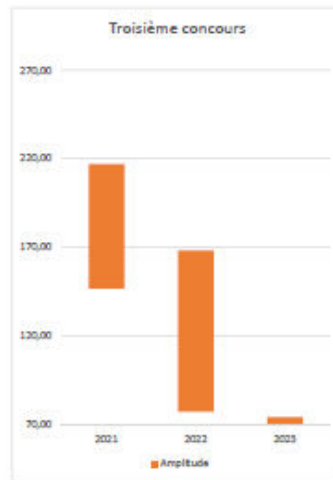
Privé

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2021	158,25	55,10	213,35
2022	121,25	36,50	157,75
2023	96,00	64,25	160,25



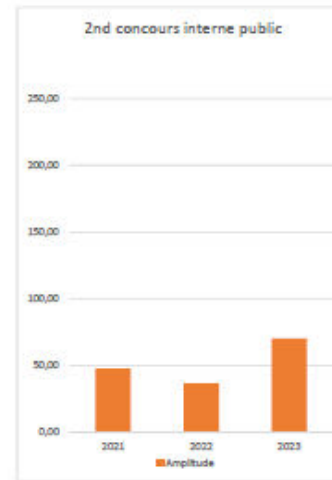
Troisième concours

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2021	146,75	70,35	217,10
2022	77,25	91,00	168,25
2023	100,50	74,25	174,75



2nd concours interne public

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2021	136,25	40,05	176,30
2022	92,25	36,75	129,00
2023	95,75	70,50	166,25



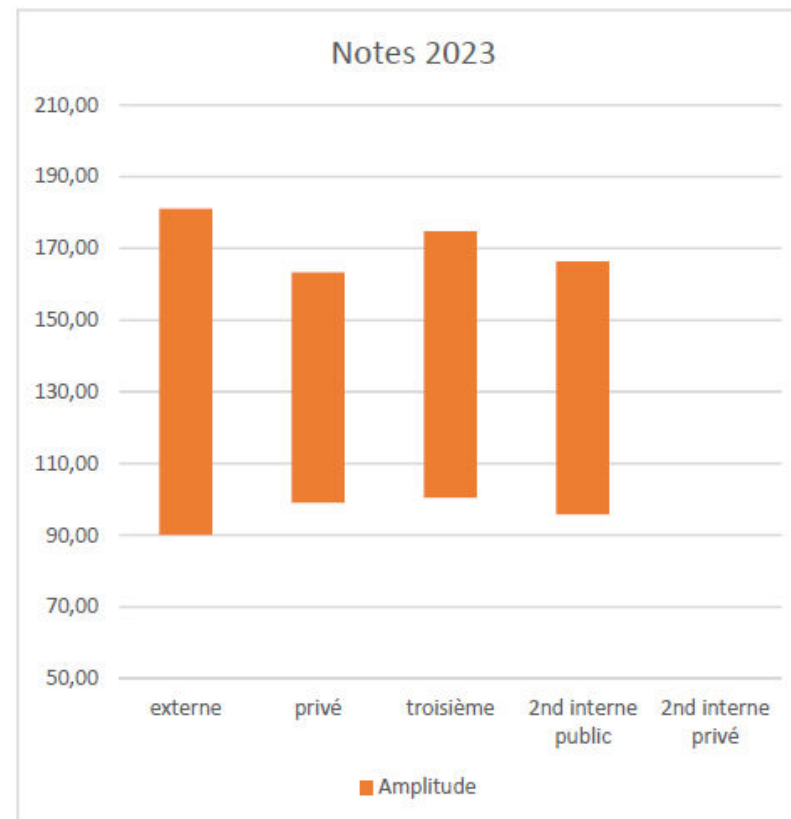
2nd concours interne privé

Année	Minimum	Amplitude	Maximum
2022	115,25	0,00	115,25
2023	102,75	0,00	102,75



Notes 2023

	Note Mini.	Amplitude	Note Max.
externe	90,00	91,00	181,00
privé	99,00	64,25	163,25
troisième	100,50	74,25	174,75
2nd interne public	95,75	70,50	166,25
2nd interne privé	102,75	0,00	102,75



Taux de réussite sur 3 ans

